



LE DEVOIR

La première constitution de l'après-Saddam naît sans les sunnites

Bagdad — Le texte de la constitution irakienne, après avoir été discuté depuis 15 jours, a été présenté hier soir dans les délais au Parlement à la satisfaction des États-Unis, même si des points de divergences restent à régler. Mais le texte, qui mécontente toujours les sunnites, ne sera pas soumis au vote avant trois jours, a précisé le président de l'Assemblée, qui a donc immédiatement levé la séance.



Hajem al-Hassani, président du Parlement

Trois jours
de délais
pour régler
les
«points de
divergence»

A 10 minutes de l'expiration du délai pour la remise du texte, le président du Parlement, le sunnite Hajem al-Hassani, a annoncé aux députés en présence de tous les dirigeants irakiens que «le projet a été présenté comme promis au peuple irakien». Il a toutefois indiqué que «des points de divergences persistent et seront réglés dans les trois prochains jours». Il s'agit, selon lui, du fédéralisme, de la mention, dans le texte, du parti Baas du président déchu Saddam Hussein et du partage du pouvoir entre le président, le premier ministre et le chef du Parlement, fonctions assumées actuellement par un Kurde, un chiite et un sunnite.

Evoquant l'épineuse question de la répartition des richesses pétrolières, M. al-Hassani a indiqué qu'elle avait été réglée et serait effectuée par le gouvernement central en accord avec les régions.

Dans une allusion à une partie des sunnites farouchement opposée au fédéralisme, il a lancé une mise en garde voilée soulignant qu'au bout de trois jours, «les groupes qui ne seraient pas parties prenantes d'un accord seraient libres de prendre la décision qui leur convient».

Après avoir applaudi à l'accord, l'ambassadeur des États-Unis à Bagdad, Zalmay Khalilzad, a plaidé en faveur de la participation des sunnites au processus politique. «Si les sunnites ne soutenaient pas la constitution ce serait très négatif», a-t-il déclaré sur CNN.

VOIR PAGE 8: IRAK

■ Voir aussi l'éditorial
de Serge Truffaut en page A 6:
Malaise constitutionnel

Haro sur les jeux vidéo

L'American Psychological Association s'alarme au sujet de la violence contenue dans les jeux interactifs

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Dangereux, les jeux vidéo? Après la violence au petit écran, voici que nos voisins du sud s'attaquent aux médias interactifs, nouveau fer de lance d'Hillary Clinton, qui a trouvé auprès de l'American Psychological Association (APA), un appui inespéré. La puissante organisation a même adopté vendredi une résolution d'urgence recommandant que la violence soit réduite dans les jeux vidéo et interactifs destinés aux enfants et aux adolescents, faute de quoi, cette génération pourrait bien en payer le prix.



Hillary Clinton en croisade

Cette étonnante prise de position de l'APA est principalement le fruit des travaux de deux chercheurs de la Saint Leo University, Kevin Kieffer et Jessica Nicoll, qui ont épluché les 17 études les plus importantes à avoir été conduites sur le sujet dans les 20 dernières années. Leurs conclusions: dans l'immédiat, les jeux vidéo peuvent rendre les enfants plus agressifs et moins empathiques. À plus long terme, les scientifiques se font plus circonspects, estimant qu'il est encore trop tôt pour se prononcer.

Soufflée par ces conclusions, l'APA a estimé qu'il lui fallait réagir, et vite.

VOIR PAGE 8: VIDÉO

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 5
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 5
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Les lignes de piquetage ont été respectées



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chacun son tour. Quelques mois après la fin de la plus importante grève de l'histoire du mouvement étudiant québécois, les jeunes Francesca Cancino, Guillaume Auger et Alexandre Martineau ont tenu hier à démontrer leur solidarité avec les employés de soutien du cégep Gérard-Grandin, dans l'ouest de Montréal, qui tenait une journée de grève perturbant la rentrée scolaire, là comme dans 19 autres cégeps du Québec. Quelque 34 000 étudiants ont ainsi profité d'une journée de vacances de plus. À Québec, le premier ministre Jean Charest a accusé les grandes centrales syndicales de chercher l'affrontement. Nos informations en page A 3.

LES ENFANTS DU CYBERESPACE (3)

L'âge butineur

Les jeunes internautes carburent au «multitâche»

Les ados ont vu le jour en même temps que le cyberespace et ont grandi avec lui. Cette génération est sans contredit la plus branchée: 89 % des 12-17 ans utilisent Internet régulièrement et 99 % y ont recours occasionnellement. Le Devoir conclut aujourd'hui sa série sur ces enfants de la Toile.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La véritable révolution technologique engendrée par l'expansion d'Internet au cours de la dernière décennie n'impressionne guère les jeunes: ils sont tombés dans la marmite quand ils étaient tout petits. L'histoire ne dit pas encore quels effets aura cette potion sur eux...

«Le premier discours sur Internet, c'était soit une vision relativement négative, soit une apologie. Ces discours extrêmes d'intellectuels, en noir et blanc, ne sont pas repris par les jeunes. Ces derniers sont plus modérés dans leurs perceptions et dans leurs actions. Ce sont probablement eux qui ont la bonne attitude», croit le professeur de communication Christian-Marie Pons, de l'Université de Sherbrooke.

Le chercheur remarque que l'enthousiasme de

vant ce «nouveau jouet» constaté lors de ses recherches chez les jeunes en 1996 s'est beaucoup estompé depuis: «C'est maintenant intégré dans leur quotidien, c'est normal. Il y a presque une banalisation d'Internet.»

Certains sont même déjà un peu blasés, à 14 ans (!). «À un moment donné, tu ne sais plus où aller, tu as l'impression d'avoir fait le tour», confie Vincent Brunet en entrevue. Il reconnaît néanmoins qu'Internet demeure son «passe-temps préféré». Son ami Mathieu Hérard, également âgé de 14 ans, affirme pour sa part être descendu du nuage où ses premières séances de clavardage l'avaient fait monter: «C'est rendu normal, c'est une vieille bédelle. Mais cela va toujours rester un outil, même dans 10 ans.»

Les nombreuses interrogations que peuvent avoir

VOIR PAGE 8: BUTINEUR



WILL BURGESS REUTERS

L'écoute de fichiers MP3, le clavardage, la recherche de sites Internet en même temps que les devoirs — avec la télévision en arrière-plan —, c'est devenu la norme pour plusieurs.

Montréal compte créer huit nouveaux écocentres

Le taux de récupération
chez les Montréalais
n'est que de 20 %

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal projette d'implanter huit nouveaux écocentres sur son territoire au cours des prochaines années afin d'atteindre les objectifs de récupération et de recyclage de déchets fixés par Québec. La métropole compte actuellement six écocentres où transitent des déchets voués à une seconde vie, du fauteuil défraîchi au restant d'huile usée en passant par le lavabo fêlé. Mais concentrés dans les arrondissements de l'ex-Ville de Montréal, ils ne suffiront bientôt plus à la demande et, surtout, il deviendra indispensable d'en créer d'autres pour répondre aux exigences gouvernementales en matière de valorisation des déchets.

Pour se conformer à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, les municipalités québécoises devront, d'ici à 2008, avoir atteint un taux de récupération de leur déchets de 60 %. Même si la Ville de Montréal a enregistré de légers progrès au cours des dernières années, alors que le taux est passé de 17,3 % en 2002 à 20 % l'an dernier, elle est encore loin de la cible.

L'un des moyens envisagés par la Ville pour améliorer sa performance consisterait à faire grimper à 14 le nombre d'écocentres sur son territoire.

VOIR PAGE 8: ÉCOCENTRES



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'écocentre de la Petite-Patrie, implanté en 1997. L'achalandage croît d'année en année.

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

Émile Nelligan
Poésies complètes



À lire près de son buste
au Carré Saint-Louis

264 pages • 6,95 \$

En vente dans toutes les bonnes librairies

LES ACTUALITÉS

EN BREF



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CPE: pas de grève avant la fête du Travail

Les responsables syndicaux des 310 Centres de la petite enfance (CPE) affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) décideront vendredi du moment où ils entendent appliquer le mandat de grève générale illimitée qu'ont adopté en juin les 7800 employés syndiqués de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN). Selon le porte-parole du FSSS-CSN, Jeff Begley, une première rencontre après la trêve estivale a eu lieu la semaine dernière entre les parties patronales et syndicales, mais elle n'a pas permis de faire avancer le dossier. «Ils n'ont pas de nouveau mandat, alors nous en sommes au même point qu'en juin.» A ce moment, après quelques journées de débrayage, la CSN avait décidé de remettre à l'automne le déclenchement de la grève illimitée, afin d'obtenir «le meilleur rapport de force possible». Les membres étaient prévenus d'être prêts à sortir les piquets à partir du 29 août, mais il est maintenant certain que le CPE concerné (de tiers du réseau) seront ouverts au moins jusqu'à la fête du Travail. «Nous allons prévenir les parents, c'est certain», a précisé hier M. Begley. Actuellement, quelque 75 millions de dollars séparent les deux camps. - Le Devoir

cueil, mercredi dernier, ont été remises en liberté hier matin. Les deux femmes ont été formellement accusées d'enlèvement, de séquestration et de complot. La mère de 38 ans a dû se soumettre à plusieurs conditions pour obtenir sa libération provisoire: elle a dû effectuer un dépôt de 500 \$, s'engager à respecter les ordonnances de garde légale émises par la Cour du Québec et devra se soumettre à une thérapie personnelle. Les deux enfants avaient été enlevés par leur mère mercredi dernier. Ils ont été retrouvés dans un logement du quartier Parc-Extension, à Montréal, deux jours plus tard. La mère a été arrêtée sur place alors que la grand-mère avait été appréhendée quelques heures plus tôt, dans le secteur d'Outremont. Les enfants sont présentement sous la garde de la Direction de la protection de la jeunesse. - PC



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chuck Strahl est atteint du cancer

Ottawa — Le député conservateur Chuck Strahl, l'un des vice-présidents de la Chambre des communes, a révélé hier qu'il est atteint du cancer. Dans un communiqué, M. Strahl, qui est âgé de 48 ans, a indiqué qu'il s'agit d'une forme de cancer du poumon pour laquelle il n'existe aucun remède. Le député de Colombie-Britannique explique qu'il n'a pas l'habitude de parler de ses problèmes personnels, mais qu'il ne pouvait garder cette nouvelle secrète. Il a été élu pour la première fois aux Communes en 1993, et réélu ensuite en 1997, 2000 et 2004. Il est marié, a quatre enfants et quatre petits-enfants. - PC

Gare au «calage» d'alcool

Rentrée scolaire oblige, Educ'alcool revient sur les dangers du «calage», cette pratique qui consiste à boire la plus grande quantité d'alcool possible le plus rapidement possible. Dans sa mire cette année: la nécessité de dévaloriser ce genre de concours auprès de ses organisateurs. Intitulée «Que le plus épais gagne», cette campagne fera l'objet d'un affichage massif dans les universités et collèges du Québec, a annoncé l'organisme hier. On y rappellera les dangers de cette pratique qui peut conduire à la mort. Une lettre ouverte sera également publiée dans les principaux journaux étudiants afin de tendre la main aux jeunes qui seraient portés à livrer à cette pratique dangereuse. Fort du succès de sa campagne précédente, Educ'alcool estime qu'il est possible de ramener cette pratique à sa plus simple expression en la dévalorisant et en conduisant la majorité des étudiants à se prendre en main. - Le Devoir

La grand-mère et la mère libérées

La mère et la grand-mère accusées d'avoir enlevé deux jeunes enfants confiés à des familles d'ac-

Agrandissement d'un site d'enfouissement

Le BAPE rejette le projet d'EBI

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Plusieurs élus municipaux et leaders environnementaux de Lanaudière se demandaient hier si le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, est en train de contourner le verdict du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui jugeait «inacceptable» et dangereux pour l'avenir de l'agriculture locale le projet de la société Dépôt Rive-Nord de porter de 9 à 30 millions de tonnes d'ici à 25 ans la capacité de son site d'enfouissement situé près de Berthierville.

C'est aujourd'hui que les représentants des municipalités de Sainte-Geneviève-de-Berthier et de Lanoraie, deux municipalités opposées au projet, vont réagir officiellement aux conclusions du BAPE, rendues publiques vendredi dernier.

Les commissaires du BAPE ont conclu que le projet de la société EBI et de sa filiale Dépôt Rive-Nord était «inacceptable» parce qu'il ne répondait à aucun des trois critères du développement durable, soit sur le plan social, économique et environnemental.

Sur le plan social, les ententes du promoteur avec la MRC de Joliette et la municipalité de Saint-Thomas, qui prévoyaient des compensations financières en échange de leur appui en audiences, ont amené les commissaires à remettre en question ces pratiques et à noter que ces stratégies ont opposé entre elles les municipalités de la région, brisant un tissu social contrairement aux exigences d'acceptabilité du développement durable. La présence d'un aussi important site d'enfouissement dans la région a aussi été jugé contraire aux objectifs de recyclage de la politique nationale sur les déchets. Il faut dire que Montréal y enfouit une part importante de ses déchets.

Mais c'est sur le plan environnemental, et en particulier sur la protection des ressources en eau, que les critiques ont été les plus dures. Pour les commissaires,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les commissaires du BAPE ont conclu que le projet de la société EBI était «inacceptable» parce qu'il ne répondait à aucun des trois critères du développement durable.

ajouter 21,2 millions de mètres cubes aux 9 millions présents dans le vieux site «représenterait une menace grave pour la pérennité de la ressource en eau, autant en qualité qu'en quantité». Ni le ministre ni le promoteur, note le rapport du BAPE, ne sont présentement en mesure de déterminer l'importance de la contamination de la nappe d'eau souterraine, une menace pour l'agriculture locale.

C'est d'ailleurs cette conclusion qui semble avoir incité le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Thomas Mulcair, à diffuser vendredi dernier un communiqué qui a soulevé de vives inquiétudes localement. Ce communiqué précisait que le ministre

«demande une étude indépendante sur la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface de la rivière Saint-Joseph».

Or c'est en mars dernier que le ministre a décidé de faire réaliser cette étude, soit dans le décret d'urgence autorisant EBI à ajouter 1,2 million de tonnes d'ici 2006 au vieux site d'enfouissement installé dans un lit sablonneux. Quelques mois plus tôt, les adversaires du projet révélaient que le site EBI posait des problèmes pour la nappe d'eau locale, et ce, par une analyse des prélèvements réalisés par le promoteur. Le ministre a alors ordonné à EBI de construire un mur souterrain de bentonite pour confiner les lixivats du vieux site. Autant du côté des groupes envi-

ronnementaux de Lanaudière que des deux municipalités, on ne comprenait pas hier pourquoi le ministre disait vouloir tenir compte de cette étude portant sur les impacts souterrains du vieux site dans sa décision sur le nouveau projet.

«Ca n'a aucun rapport, et on va vous montrer pourquoi demain», expliquait le maire de Lanoraie, André Villeneuve.

Du côté de Dépôt Rive-Nord, on a réagi dès la divulgation du rapport. Cette société s'est dite stupéfaite et outrée des conclusions du BAPE, qu'elle a qualifiées «d'allégations sans fondement qui ne tiennent pas compte des faits réels et de 400 pages d'expertise technique».

Le Devoir

Hôpital de Montréal pour enfants

Un mini-cours de médecine pour parents anxieux

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

Ils ont tout lu sur le développement cognitif et personnel de leur progéniture. Ils sont abonnés à l'éventail complet des magazines destinés aux parents et connaissent le numéro d'Info-santé par cœur. Mais la soif d'information des parents poules est inextinguible. Pour ceux-là — et tous les autres qui s'affichent plus stoïques, mais n'en pensent pas moins —, l'Hôpital de Montréal pour enfants innove en offrant cet automne des leçons privées de médecine pédiatrique.

Cette initiative est née de la volonté des parents de parfaire leurs connaissances, explique le Dr Dominic Chalut, directeur de l'urgence de l'hôpital pédiatrique montréalais. «On se rend compte que les parents se questionnent beaucoup à propos de leurs enfants. Le problème, c'est qu'ils sont exposés à tellement d'informations qu'ils ne savent plus quoi penser ni quoi faire. On va faire le point avec eux afin de les aider à démêler le vrai du faux.» C'est que les parents modernes

se retrouvent souvent seuls quand il s'agit de faire face aux petits bobos du quotidien, encore plus lorsqu'ils sont confrontés à de plus grands maux, remarque le Dr Chalut. «Les parents sont de plus en plus isolés pour élever leurs enfants. Auparavant, les grands-parents étaient omniprésents, ils pouvaient donner des conseils. Aujourd'hui, ils le sont moins. Il y a aussi beaucoup de familles monoparentales où le noyau familial est très éclaté.»

Résultat, au moindre symptôme, la soif d'information grimpe, avec son lot inévitable de faits et de croyances populaires. «Ce cours ne remplace pas une visite à la clinique ou à l'urgence, c'est de l'information de première main pour que le parent soit plus à l'aise la prochaine fois que son enfant sera malade, prévient l'urgentologue. Il saura alors mieux comment réagir, quels soins apporter, et peut-être — mais ce n'est pas notre but — éviter une visite inutile.»

Avec des objectifs pareils, le programme mis sur pied par le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) est forcément costaud. En six séances d'une heure et demie,

les intéressés se verront servir des cours de médecine dignes de ceux que l'on donne aux étudiants de première année à l'université McGill. Pour faire plus vrai, ces disciples d'Esculape en herbe pourront laisser libre cours à leur passion sur les bancs de l'amphithéâtre Forbes-Cushing, là où des cohortes entières d'étudiants en médecine ont déjà usé leurs fonds de culotte.

La formation débutera avec une séance de pédiatrie générale qui sera complétée par une série de conférences plus spécialisées. Les parents auront droit, dans l'ordre, à des leçons de médecine respiratoire, une introduction à la génétique, une incursion du côté de la toxicologie, une vulgarisation des principes de l'endocrinologie et une démythification de la psychiatrie.

Si le programme de la mini-école de médecine ratifie aussi large, c'est pour mieux cerner l'air du temps, passablement changeant ces temps-ci, remarque l'urgentologue. Les défis de la présente génération sont en effet uniques en raison d'un changement draconien de leur mode de vie.

«Aujourd'hui, on voit chez l'enfant

et chez l'adolescent, des problèmes qu'on ne voyait qu'en médecine adulte, comme le diabète de type II», raconte le Dr Chalut. La cause numéro un de ce changement? L'obésité qui frappe de plus en plus les jeunes. Au Canada, on estime que 9 % des 12 à 17 ans sont obèses.

Cette nouvelle donne pourrait avoir un effet sur la santé future de cette génération qui, sur le plan de la masse corporelle, est moins performante que la précédente. «Ca va faire des adultes avec plus de problèmes de santé, plus de morbidité, plus de handicaps», prévient le Dr Chalut, qui espère renverser la vapeur avec ses classes sur mesure.

Mais attention, cette police d'assurance ne doit pas se transformer en analyse de cas, prévient le Dr Chalut. «On ne veut pas traiter d'un cas spécifique, ce n'est pas notre but. Ce ne sera pas un laboratoire, encore moins une relation parent-médecin.» Nonobstant cela, toutes les questions seront permises... Promis!

Pour s'inscrire: susan@MCH-minimed.com

Le Devoir

Karla Homolka n'inquiète pas les Longueuillois

NELSON WYATT

Longueuil — Tout Longueuil parlait de Karla Homolka hier, mais de façon générale, les Longueuillois interrogés n'ont exprimé ni peur ni répulsion en apprenant qu'elle vit et travaille peut-être dans leur voisinage.

Selon la plupart des résidents de cette ville de la Rive-Sud de Montréal qui ont commenté l'information, l'ex-détenue, qui a purgé 12 ans pour les meurtres sordides des adolescentes Kristen French et Leslie Mahaffy en Ontario, mérite une deuxième chance et devrait être laissée tranquille.

Jean-Claude Saint-Cyr a affirmé que des clients lui ont dit qu'il avait servi Karla Homolka à son restaurant la semaine dernière. Lui-même n'est pas sûr de l'identité de la femme. Celle-ci venait tôt chaque matin, prenait un thé, restait environ cinq minutes et parlait, a-t-il raconté.

Cela ne lui fait rien que Karla Homolka vive dans ce quartier populaire, mais cela ne signifie pas qu'ils pourraient devenir copains, a-t-il ajouté. Il a répondu par la né-



RADIO-CANADA, REUTERS

Karla Homolka

gative quand on lui a demandé si elle travaillait à la cuisine de son restaurant.

On n'a aucune confirmation du lieu de résidence de Karla Homolka, qui semble avoir été vue à plusieurs reprises depuis sa libération de prison, le 4 juillet dernier. On croyait qu'elle vivait dans l'île de Montréal. Un hebdomadaire a rapporté samedi qu'elle vit à Longueuil.

Une femme non identifiée, qui a été interviewée sur les ondes de la station de radio montréalaise 98,5 FM, a déclaré hier avoir vu

Karla Homolka dans un magasin, et a ajouté qu'on lui avait dit qu'elle travaillait là. «Je l'ai reconnue par son apparence, par sa voix, a-t-elle dit. Je l'ai entendue parler, j'ai su qu'elle avait un petit chien. Je l'ai questionnée sur son chien et elle m'en a parlé.»

La femme n'a pas voulu décrire le commerce mais elle a dit qu'il paraissait être à la veille de fermer.

De nombreux représentants des médias ont afflué dans le quartier après la diffusion des informations faisant état de la présence de Karla Homolka.

Selon Josée Evans, plusieurs journalistes sont venus la voir à son commerce de toilette pour chiens pour l'interroger au sujet de Karla Homolka. Elle ne s'en est pas trop formalisée, mais d'autres propriétaires de commerces n'appréciaient pas la présence des médias et chassaient les journalistes avant même qu'ils n'entrent dans leurs établissements.

«Tous les gens disent qu'ils l'ont vue», a commenté Mme Evans sur un ton résigné. Elle-même a affirmé ne pas l'avoir vue, et n'en avoir cure. «Elle a purgé sa peine. Elle mérite une deuxième chance», a-t-elle ajouté.

Laurent Roy, un retraité de 76 ans, affirme lui aussi qu'il dirait bonjour à Karla Homolka s'il l'apercevait mais qu'il n'irait pas prendre un café avec elle. «Elle a commis une erreur, elle a payé pour son erreur. Qu'on la laisse en paix.»

Jeanne Guillemette, une secrétaire juridique, mère d'un fils adulte, n'était pas du même avis. «Je ne crois pas du tout qu'elle soit réhabilitée», a-t-elle commenté.

Presse canadienne

ROLEX SERVICE advertisement for Bijouterie Gambard, including contact information and a photo of a watch repair.

ACTUALITÉS

La rentrée dans les cégeps perturbée par une grève des employés de soutien

Cégépiens et professeurs respectent les lignes de piquetage

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Les piquets de grève dressés par les employés de soutien de 20 cégeps du Québec ont été respectés tant par les élèves de ces établissements que par le corps professoral, hier. Résultat, les quelque 34 000 jeunes touchés par le premier moyen de pression de l'automne dans le secteur public ont pu profiter d'une journée de «congé» supplémentaire en guise de rentrée scolaire.

Le premier affrontement indirect entre les syndicats et le gouvernement s'est déroulé dans le calme, hier. Les syndiqués des services techniques, de l'entretien ou de l'administration de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) ont pu compter sur la solidarité de leurs collègues professeurs et des élèves pour ainsi forcer la fermeture des établissements visés et repousser de 24 heures le début des cours. Lundi prochain, 14 autres cégeps verront leur rentrée perturbée de la même manière, toujours en lien avec les négociations visant à renouveler les conventions collectives échues depuis deux ans.

Au total, le mouvement de grève en cascade touchera environ 73 000 collégiens, sans compter les élèves qui seront aussi affectés par les débrayages à venir dans les commissions scolaires. La stratégie privilégiée par le front commun de la CSN et de la FTQ, qui représentent les employés de soutien des collèges et des commissions scolaires, est d'abord de perturber la journée de rentrée des différents établissements. Si cela n'améliore rien à la table, une

deuxième vague de journées de grève pourrait être déclenchée dans quelques semaines.

La présidente de la FEESP-CSN, Ginette Guérin, a jugée «positive» cette journée de manifestation. «Certains étudiants n'étaient pas au courant de la grève, mais la plupart ne se sont pas présentés. Ceux qui l'ont fait ont été très compréhensifs. On espère maintenant que ça aura permis de débloquer des mandats de négociation pour le gouvernement.»

Appuis

Hier, les grévistes ont reçu plusieurs appuis. Les membres du cartel de négociation de la Fédération autonome du collégial (FAC) et la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) — eux-mêmes en négociation actuellement — ont ainsi déploré l'attitude gouvernementale dans ces négociations, estimant que le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, «prend à la légère les nombreuses manifestations d'impudence qui gagnent le milieu syndical depuis l'arrivée au pouvoir du Parti libéral», selon les présidents de ces syndicats, Alain Dion et Réginald Sorel. M. Fournier avait laissé entendre dimanche qu'il souhaitait que les professeurs et les étudiants franchissent les lignes de piquetage dressées. «Ce n'est pas nous qui prenons la population en otage, ont critiqué MM. Dion et Sorel, mais bien le gouvernement qui défend des positions dogmatiques et qui génère l'affrontement par des propos totalement irresponsables.»

Les enseignantes membres de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) ont aussi publiquement expri-

mé leur solidarité avec les grévistes d'un jour. La FNEEQ a de son côté choisi d'harmoniser son action de protestation avec le reste du secteur public de la CSN et de la FTQ.

Mais à la Fédération des cégeps du Québec (FCQ), le président-directeur général Gaëtan Boucher évoquait des moyens «prématurés». «Les vraies négociations ont à peine commencé, dit-il, en situant à l'automne dernier le début des discussions sérieuses. On peut donc s'étonner qu'en ce jour de rentrée on ait cette grève de 24 heures. C'est tout à fait inapproprié [...]. Les vraies rencontres sont à la table, pas sur les piquets de grève.»

Le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) et le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA) ont eux aussi dénoncé les raisons invoquées par la CSN et la FTQ pour déclencher la grève. Ils affirment que ce sont les syndicats qui n'ont «pas donné suite à la demande d'accélération des négociations faite par la partie patronale». Selon eux, cette grève «n'est qu'une opération de relations publiques qui ne reflète pas du tout l'état véritable des négociations».

Mais Ginette Guérin rétorque que le calendrier de négociation proposé est trop lent, qu'il faut «non seulement l'accélérer, mais aussi s'assurer qu'il y a une réelle ouverture à la négociation. La grève n'est certainement pas inutile pour le rappeler».

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La Cour d'appel invalide une partie de la loi sur la publicité du tabac

KARINE FORTIN

Les fumeurs devront s'habituer aux mises en garde avec photos qui ornent leurs paquets de cigarettes. Même si elle a jugé inconstitutionnelles certaines dispositions de la loi fédérale sur le tabac, la Cour d'appel du Québec a confirmé hier la validité de cette mesure.

Le contrôle partiel de la publicité ainsi que l'interdiction de commandites de marques resteront aussi en vigueur.

En fait, d'après l'avocat Robert Cunningham, analyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer, «c'est 99 % de la loi qui a été confirmée» par les juges Marc Beaugard, André Brossard et Pierrette Rayle.

Les juges ont néanmoins invalidé quelques dispositions qui «surtout par leur ambiguïté, restreignent d'une façon abusive la liberté d'expression des fabricants».

Le tribunal a notamment jugé qu'il était exagéré d'interdire non seulement la publicité fautive et trompeuse, mais aussi celle qui est «susceptible de créer une fausse impression». Dans leur décision, les magistrats ont donc ordonné le retrait de la deuxième partie de cette phrase.

Ils ont par ailleurs estimé qu'il était injuste d'interdire aux compagnies d'afficher leur raison sociale quand elles commanditent des événements.

Elles ne pourront toutefois pas se servir du nom de leurs principales marques. On pourra ainsi participer à une soirée Imperial Tobacco ou JTI-Macdonald, mais pas à un spectacle «du Maurier» ou «Benson&Hedges».

Les fabricants pourront aussi apposer leur logo sur des documents présentant les résultats de recherches ou d'études qu'ils auront financées.

Dans un communiqué, Imperial Tobacco s'est dite heureuse de la décision qui «a reconnu plus particulièrement le droit des compagnies de tabac à communiquer avec les fumeurs adultes».

La société a cependant indiqué qu'elle souhaitait prendre le temps d'analyser «plus en détail les implications du jugement» avant de faire d'autres commentaires.

Selon des données fournies par la Société canadienne du cancer le taux de tabagisme serait passé de 30 % à 21 % après l'adoption de la Loi fédérale réglementant les produits du tabac dans les années 1990.

Pour M^c Cunningham, la décision d'hier constitue donc une bonne nouvelle pour la santé publique. C'est aussi l'avis de Francis Thompson, analyste à l'Association pour les droits des non-fumeurs.

«C'est une victoire avec des petits bémols», a-t-il fait valoir en entrevue à la Presse canadienne.

Selon M. Thompson, il est fort possible que les deux parties décident de porter la cause devant la Cour suprême. D'ici là, les consommateurs ne verront probablement pas de changement.

«En termes pratiques, ça ne change pas grand-chose. Et ça confirme le consensus social selon lequel le tabac est un grave danger», a-t-il dit.

Imperial Tobacco, Rothmans, Benson & Hedges ainsi que JTI-Macdonald Corp. affirment d'ailleurs partager les préoccupations de la Cour d'appel, notamment en ce qui concerne les jeunes.

Ces trois fabricants continuent cependant à penser que la loi porte atteinte à leur liberté d'expression, garantie par la Charte canadienne des droits et libertés et qu'elle devrait donc être déclarée inconstitutionnelle.

Leur requête avait été rejetée une première fois en décembre 2002 par le juge André Denis de la Cour supérieure du Québec.

Presse canadienne

Négociations dans la fonction publique

Les syndicats cherchent l'affrontement, accuse Jean Charest

Le premier ministre dit faire preuve de patience et être prêt à négocier

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — En «prenant en otages les enfants, les parents», en adoptant des moyens de pression prématurément, ce sont les centrales syndicales qui «invitent à l'affrontement», a déclaré le premier ministre Jean Charest, hier, lors d'une première journée de rentrée scolaire marquée par des grèves dans une vingtaine de cégeps. Il n'y a rien pour l'instant qui justifie des moyens de pression, a affirmé le premier ministre au sortir d'une réunion spéciale du Conseil des ministres.

L'heure, selon lui, devrait être aux négociations et il estime qu'à l'intérieur de l'offre gouvernementale de 12,6 % d'augmentation sur six ans — qu'il a qualifiée de nouveau de «raisonnable» — il y a «de l'espace pour négocier, et c'est ce qu'on fait». En effet, il y avait une certaine activité aux tables de négociation, hier.

Patience

Y aura-t-il une loi spéciale qui décrètera les conditions de travail des employés de l'État si les syndicats mettent à exécution leur menace de créer le «bordel» au Québec? Le premier ministre a refusé d'envisager ce scénario, hier, le qualifiant pour l'instant «d'hypothétique». «Moi, je veux conclure une entente, et on va mettre tous nos efforts dans la négociation. On est rendus là.» Il prétend être un «homme patient»: «Je veux qu'on négocie. J'espère que les gens qui sont devant nous sont du même avis [...] et qu'ils ont la même patience.»

Se posant en défenseur des intérêts des Québécois, il a toutefois répété ce qu'il avait martelé à Sherbrooke au début du mois au congrès des jeunes libéraux: «La capacité de payer des citoyens du Québec a une limite. Ça, ça ne se décrète pas, ça. On ne s'assoit pas à une table pour décréter soudainement que les gens ont les moyens qu'ils n'ont pas.» Il a renchéri ensuite par une formule hardie: «on ne peut pas inventer de l'argent qui n'existe pas.»

Les deux parties sont, de l'avis même du premier ministre, à des années lumière l'une de l'autre. L'offre gouvernementale de 12,6 % sur six ans, y compris l'équité salariale, coûterait au trésor public quelque 3,3 milliards de plus par année que le présent contrat de travail (échu depuis juin 2003). De leur côté, ce que les centrales ont réclamé représenterait une dépense de plus de 6,7 milliards de dollars annuellement: une hausse de 4 % par année sur trois ans, somme à laquelle l'équité salariale s'ajouterait.

Or, la situation du Québec est «très serrée», pour reprendre le mot du premier ministre. Et les maisons de crédit comme Standard and Poors observent les négociations du gouvernement avec les employés de l'État. Qualifiant leur regard de «froid» et de «brutal», M. Charest soutient que ces firmes n'ont pas de «couleur politique». Le risque d'une décade plane. «C'est une préoccupation constante», a-t-il déclaré.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest a réitéré hier que l'État n'avait pas les moyens de se rendre aux demandes

S'OUVRIR AUX IDÉES

Reconnu comme un moteur de développement économique de premier plan, l'aluminium ouvre des horizons prometteurs par ses applications multiples. Recyclable à l'infini, l'aluminium sait faire briller le Québec à la grandeur du globe.

L'avenir s'imaginer en aluminium. www.aac.aluminium.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

La faune du mont Royal souffre du développement

PAULINE GRAVEL

La faune du mont Royal voit son patrimoine génétique se tarir en raison des aménagements urbains qu'a subis la Montagne au cours des derniers siècles. Notamment, les populations de salamandres cendrées qui rampent sous les roches de la forêt du centre-ville de Montréal souffrent désormais de consanguinité qui réduit sérieusement leur capacité de survie.

Sarah Noël, chercheuse au doctorat au Laboratoire d'écologie moléculaire et d'évolution de l'Université de Montréal, a fait ce constat après avoir comparé la constitution génétique des salamandres cendrées du mont Royal à celle de leurs congénères vivant sur le mont Mégantic, une colline montréalaise demeurée à l'état naturel.

En collaboration avec deux spécialistes indépendants de l'herpétologie — des amphibiens et des reptiles —, Martin Ouellette et Patrick Galois, la chercheuse a recueilli un échantillon de tissu de 221 salamandres. Un petit segment de queue a été prélevé sur ces animaux qui pratiquent l'autotomie, c'est-à-dire qui peuvent couper l'extrémité de leur queue pour échapper à un danger et qui possèdent la faculté de régénération. « Cette procédure qui vise à extraire de l'ADN de chaque individu ne nuit d'aucune façon à l'animal », affirme Sarah Noël qui s'est appliquée à dénombrer les diverses formes — appelées allèles — que prenaient certaines régions du génome dans les différentes populations de salamandres habitant les monts Royal et Mégantic.

Les résultats de cette analyse génétique ont révélé que les quatre populations de salamandres cendrées qui vivent sur le mont Royal possèdent une diversité génétique nettement moindre que celle de la grande population évoluant sur le mont Mégantic. Le patrimoine génétique des salamandres montréalaises comprend un moins grand nombre d'allèles différents que celui de leurs congénères de l'Estrie, précise la biologiste. « Presque toutes les salamandres du mont Royal sont porteuses des mêmes allèles », dit-elle. En d'autres termes, les individus du mont Royal se ressemblent davantage que ceux qui vivent sur le mont Mégantic.

L'aménagement urbain du mont Royal, dont la construction des grandes voies de circulation que sont le Chemin de la Côte-des-Neiges (dès les années 1700) et la Voie Camillien-Houde, a séparé certains groupes de salamandres des autres, créant ainsi quatre populations distinctes qui ont évolué indépendamment. Milieu beaucoup plus sec que celui qu'elles affectionnent, ces grandes artères ont empêché tout échange entre les individus habitant le parc Summit, le boisé fleurissant à l'arrière de l'oratoire Saint-Joseph — tous deux situés à l'ouest du Chemin de la Côte-des-Neiges —, le parc actuel du mont Royal et le petit boisé sis rue Édouard-Montpetit au sein du campus de l'Université de Montréal.

Très isolées les unes des autres et de taille beaucoup plus réduite que celle évoluant au mont Mégantic, les populations du mont Royal ont perdu des allèles au cours des générations. « Au sein d'une population, certains individus ne se reproduisent pas et ceux qui se reproduisent ne transmettent que la moitié de leur patrimoine génétique à leur progéniture », explique Sarah Noël. Il y a donc inévitablement certains allèles qui sont perdus. C'est le phénomène de dérive génétique. Or plus une population est petite, plus elle est susceptible de perdre des allèles selon ce processus. Comme les très petites populations humaines vivant dans des enclaves et qui en viennent à présenter des problèmes de consanguinité, les salamandres du mont Royal ont fini par se ressembler beaucoup génétiquement, beaucoup plus que ne l'ont fait les représentants de l'espèce logeant sur le grand territoire naturel du mont Mégantic.

Or la diversité génétique est importante pour la survie des espèces, explique la scientifique. Plus une population est diversifiée, meilleures sont ses chances de survie surtout si l'environnement où elle vit subit des modifications.

« Les populations de salamandres du mont Royal possèdent quant à elles un plus faible potentiel évolutif », souligne la biologiste. Elles ont moins de chances de pouvoir s'adapter. À long terme, cela réduit considérablement leurs chances de survie.

Les salamandres sont des animaux particulièrement sensibles aux modifications de l'environnement, souligne Sarah Noël. « Ce qui signifie que si les salamandres ont vu leur patrimoine génétique se modifier, il y a vraisemblablement d'autres espèces animales qui ont été affectées », précise-t-elle. Ce n'est bien sûr pas le cas des oiseaux qui ne voient pas le Chemin de la Côte-des-Neiges ou la voie Camillien-Houde comme une barrière infranchissable. Par contre, les petits mammifères, comme la souris Sylvestre, et d'autres espèces d'amphibiens et de reptiles demeurent vulnérables. Au cours des années 1990, on a notamment assisté à la disparition de la grenouille des bois et du crapaud d'Amérique, qui ne trouvaient plus d'étangs propices à leur reproduction, rappelle Sarah Noël. Outre le lac des castors, aucun étang permanent ne subsiste sur le mont Royal, dit-elle. Toutes les sources d'eau ont été drainées artificiellement.

Or le développement et l'urbanisation du mont Royal continuent tranquillement leur œuvre de destruction du milieu naturel, s'inquiète la biologiste. De plus en plus nombreux, les randonneurs sortent fréquemment des sentiers, contribuant ainsi à une dégradation toujours plus rapide des populations animales toujours présentes. Compte tenu de la perte de diversité génétique des populations de salamandres cendrées au mont Royal, on peut sans conteste appréhender leur disparition si la dégradation de la montagne se poursuit à ce rythme.

Le Devoir

EN BREF

Une maison populaire

Munich, Allemagne — La femme qui a mis en vente en juin la maison natale du pape Benoît XVI a annoncé avoir déjà reçu plus de 400 offres, y compris une d'un montant de neuf millions d'euros. Claudia Dandl vend sa maison blanche et jaune de deux étages dans le village bavarois de Markt am Inn, n'arrivant plus à gérer l'afflux croissant de curieux frappant à sa porte ou cherchant à jeter un coup d'œil par la fenêtre depuis l'élection du pape. Selon une porte-parole de la famille Dandl, qui n'a pas précisé d'où provenait l'offre la plus élevée, 20 à 30 de ces propositions semblent sérieuses. Parmi les acquéreurs potentiels, on trouve même une société des Émirats arabes unis. — AP



L'intervention de ce simple citoyen d'Abrantes, dans le centre du Portugal, peut sembler dérisoire, mais toute aide est la bienvenue quand il s'agit de combattre les incendies de forêt.

NACO DOCE REUTERS

Feux de forêt

Des renforts aériens sont dépêchés au Portugal

DANIEL SILVA

Lisbonne — Le Portugal tentait hier de maîtriser des dizaines d'incendies de forêt, dont 34 étaient toujours incontrôlables, alors que les premiers renforts aériens européens ont commencé à aider les pompiers portugais.

Plus de 3250 pompiers, assistés de 894 véhicules et 38 hélicoptères et avions bombardiers d'eau portugais, s'efforçaient toujours hier soir d'éteindre les feux de forêt, qui ravagent essentiellement le centre et le nord du pays confronté à sa pire sécheresse depuis 1945.

Deux Canadair français et un Canadair espagnol, arrivés au Portugal dimanche, ont participé hier pour la première fois aux opérations anti-incendies.

Cinq hélicoptères allemands et néerlandais ainsi qu'un Canadair italien devaient être opérationnels aujourd'hui.

Les autorités portugaises qui disposent d'importants moyens aériens, ont été contraintes de demander des renforts aux pays de l'Union européenne (UE).

Le président de la Commission européenne, le Portugais José Manuel Durao Barroso, qui a interrompu ses vacances dans le nord de son pays, s'est félicité de constater que la « solidarité européenne » avait fonctionné.

Sur le front des incendies, la situation était tou-

jours critique à Coimbra (centre), où une douzaine de maisons ont été détruites par les flammes en bordure de la ville dans la nuit de dimanche à hier.

Dans la région de Coimbra, le feu continuait de progresser sur plusieurs fronts, notamment dans les environs de Miranda do Corvo, où le plan national d'urgence a été déclenché. Deux villages ont dû être évacués dans ce secteur.

Dans le nord du Portugal, un homme de 40 ans est mort écrasé par une voiture de pompiers. Ce décès porte à 14 le nombre de personnes tuées dans les incendies depuis le début de cette année au Portugal, dont dix pompiers.

Dans le district d'Abrantes (centre), une fumée très épaisse et le vent continuaient de compliquer le travail des pompiers. Les flammes ont franchi l'autoroute A 23 reliant Torres Novas à Guarda (centre), où la circulation a été coupée.

Par ailleurs, la police judiciaire a annoncé l'arrestation de trois nouveaux incendiaires présumés. Au total, 98 pyromanes présumés ont été interpellés au Portugal depuis le début de l'année.

Le ministre portugais de l'Intérieur Antonio Costa a souhaité, comme son homologue français Nicolas Sarkozy la veille, une « mutualisation » des forces européennes de lutte contre le feu, notamment dans les

pays du pourtour méditerranéen.

M. Costa s'est en particulier prononcé pour la construction d'un « bombardier d'eau européen, construit par l'Europe pour l'Europe ». « La France et le Portugal travaillent sur un accord d'aide mutuelle du point de vue de la protection civile », a-t-il expliqué.

M. Barroso a indiqué que toute proposition du Portugal serait étudiée.

La porte-parole de la Commission européenne pour les Affaires extérieures, Ana-Paula Laissy, a de son côté rappelé que Lisbonne pouvait faire appel au Fonds de solidarité de l'UE destiné à aider les régions sinistrées à la suite d'une catastrophe naturelle, technologique ou environnementale majeure.

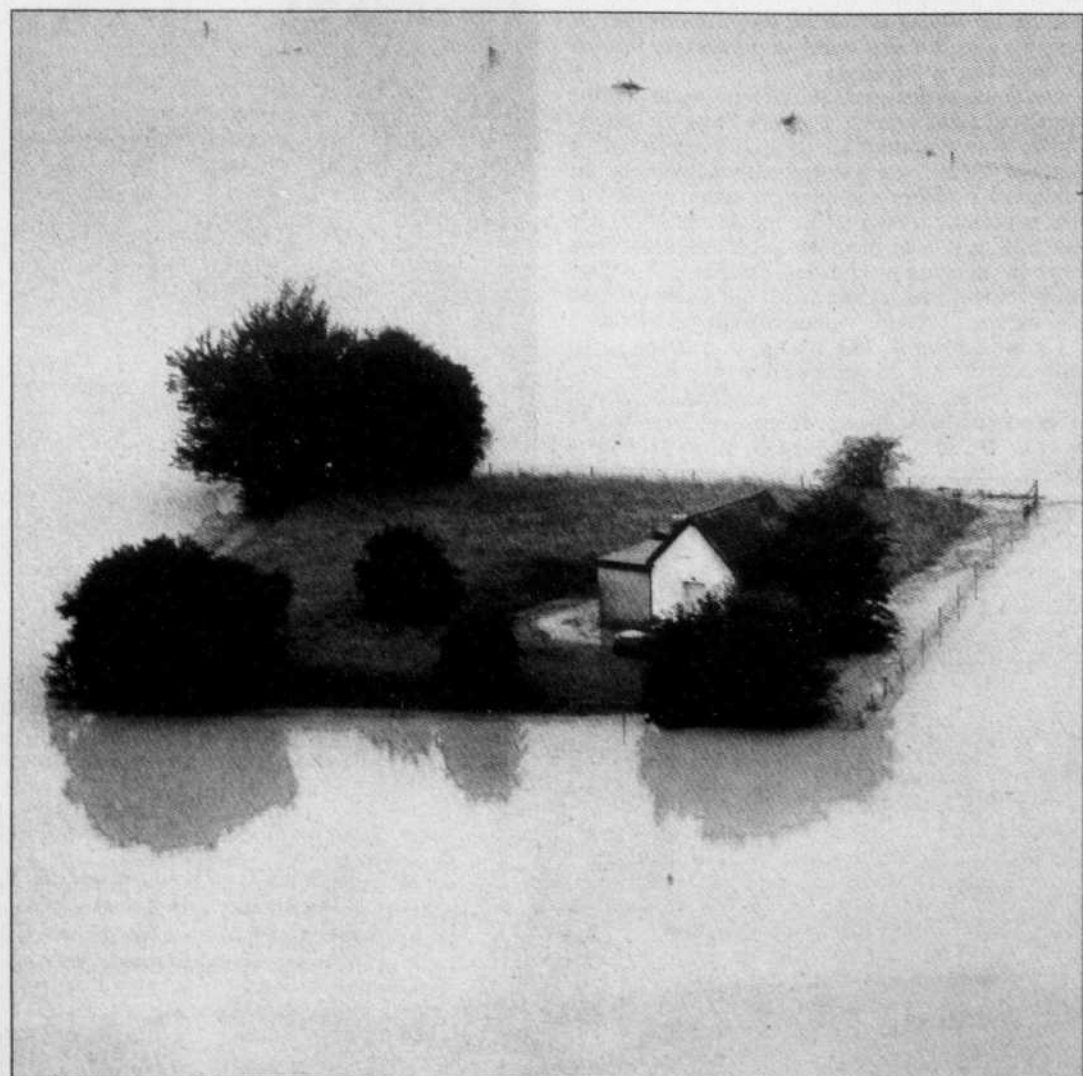
Cette aide est accordée lorsque l'estimation des dégâts dépasse trois milliards d'euros (4,5 milliards de dollars) ou 0,65 % du PIB du pays demandeur, a-t-elle expliqué.

Depuis le début de cette année, plus de 134 500 hectares de forêts, maquis et cultures, ont déjà brûlé au Portugal, davantage que pour l'ensemble de l'année 2004.

Aujourd'hui, la quasi-totalité du territoire sera une nouvelle fois placée en état d'alerte « très élevé ».

Agence France-Presse

Des pluies diluviennes s'abattent sur la Suisse



Cette petite maison de campagne s'est rapidement trouvée isolée après les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la Suisse.

ANDREA MEIER REUTERS

Genève — Deux pompiers ont perdu la vie dans un glissement de terrain provoqué dans la nuit de dimanche à hier par des pluies diluviennes qui se sont abattues sur l'ouest et le centre de la Suisse, a annoncé la police locale.

Les deux pompiers tentaient d'ériger un mur de protection contre la montée des eaux dans la région de Schwändi près de Lucerne (centre) avant d'être ensevelis par une coulée de boue en provenance d'une colline.

Environ 1500 personnes ont dû être évacuées dans le canton de Lucerne, le long de la rivière de la Petite Emme qui est sortie de son lit. Elles ont été mises en sécurité dans des écoles et des abris de la protection civile, selon les autorités locales.

Les pluies des derniers jours ont provoqué des inondations qui ont entraîné la fermeture de routes et de lignes de chemin de fer dans le centre du pays, où le courant électrique a été coupé par endroits.

Plusieurs villages situés au pied des Alpes étaient isolés par le mauvais temps. Dans la ville de Sarnen, les habitants ont été invités à rester dans les étages supérieurs de leur maison, étant donné le risque de débordement d'un lac tout proche.

Trois hélicoptères de l'armée ont été mis à la disposition de la sécurité civile qui travaille 24 heures sur 24. Les militaires se tiennent prêts à fournir des moyens de transport supplémentaires et du personnel pour participer éventuellement aux secours.

Dans la ville de Thoune, située au bord du lac du même nom, les autorités ont interdit la navigation après que le lac eut atteint son niveau critique.

En aval, à Berne, les quartiers proches des bords de l'Aar étaient inondés à hauteur de 50 centimètres.

Dans le canton de Berne, les lacs de Thoune et de Brienz ont dépassé le niveau du seuil d'alerte et l'aéroport de Berne-Belp a été fermé, la piste étant inondée sur une longueur de 300 mètres.

Les premières estimations des dégâts causés dans les cantons de Berne et de Lucerne avoisinent les 80 millions de francs suisses (76,5 millions de dollars).

Des inondations et des glissements de terrain ont également été signalés dans le Jura et sur les rives du lac Léman, dans l'ouest du pays.

Agence France-Presse

LE MONDE

Le 60^e anniversaire de l'ONU

L'ONU prépare le plus grand sommet de son histoire

CORINE LESNES

New York — Une certaine fébrilité s'est emparée de l'ONU, où doit se dérouler dans trois semaines ce que les diplomates appellent déjà «le plus grand sommet mondial de l'Histoire». Quelque 180 chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus du 14 au 16 septembre pour une réunion qui marque à la fois le 60^e anniversaire de l'ONU et la grande réforme de fond et de forme proposée par le secrétaire général Kofi Annan après la fracture irakienne.

Devant l'immeuble de verre, les travaux de renforcement de la sécurité, décidés après l'attentat d'août 2003 contre les locaux de l'ONU à Bagdad, ne sont pas encore terminés. Mais les listes sont faites. Jacques Chirac parlera le 15 septembre, juste avant Vladimir Poutine. Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, le nouveau trublion de la planète, interviendra le 14, quelques heures après George W. Bush et Kofi Annan.

«Radicaux isolés»

L'actualité n'incite pas à l'optimisme. Le grand élan médiatique en faveur de l'Afrique, né à la faveur du sommet du G8 en Écosse, a été brutalement interrompu par les attentats de Londres. Le projet d'élargissement du Conseil de sécurité qui, pour le public, est la façade la plus visible de la réforme, est vraisemblablement reporté à l'après-sommet — «avant Noël» —, espère encore Kofi Annan.

Malgré l'assombrissement des perspectives, les diplomates pensent que l'essentiel est sauf. «Tous ces chefs d'Etat viennent pour montrer leur attachement à la Charte», affirme l'un d'eux. «Quinze ans après la fin de la guerre froide, si 180 chefs d'Etat disent que la Charte est toujours valable, c'est quand même très fort.» Le compte à rebours a commencé pour le document final. Le texte est sur le métier depuis plus de six mois.

Le président de l'assemblée générale, l'ancien ministre des affaires étrangères du Gabon, Jean Ping, a choisi une méthode astucieuse. Au lieu de réunir 191 délégations dans une grande salle et d'étudier chaque phrase, il a procédé par strates successives de consultations, sur un texte écrit par son personnel. Le 5 août, quand la troisième version du texte est sortie, il y avait encore d'importants points de divergence, mais les «radicaux» avaient été isolés. C'est la nouvelle terminologie employée par les diplomates. Moins que Nord-Sud ou Est-Ouest, le clivage s'est creusé entre les «radicaux» (Zimbabwe, Cuba, Syrie, Iran, Ouzbékistan,

Soudan, Venezuela, Biélorussie) et les «centristes». «Les continents du centre ont été capables d'isoler les durs sur plusieurs sujets», se félicite un observateur européen.

Il reste une inconnue: les Etats-Unis et leur envie de «reembarquer définitivement dans le processus onusien», comme dit cet expert. Dès son arrivée début août, le nouvel ambassadeur américain John Bolton s'est rendu chez M. Ping pour lui expliquer que le président des Etats-Unis ne saurait contresigner un texte dont il n'a pas approuvé tous les mots. Il a demandé un changement dans la méthode de rédaction. «Mon vœu est qu'on ne revienne pas sur les questions acquises», a espéré M. Ping. L'ambassadeur américain n'en a pas moins fait circuler une version amplement raturée du document de M. Ping. Elle est amputée d'une partie du chapitre sur le développement, une question fondamentale pour les pays pauvres.

«Si 180 chefs d'Etat disent que la Charte est toujours valable, c'est quand même très fort»

Les Européens et les «centristes» veulent inscrire dans le texte l'objectif de 0,7 % du PNB pour l'aide publique au développement. Mais les Américains, qui l'avaient pourtant accepté à Monterrey, en mars 2001, ne veulent plus en entendre parler et insistent sur la lutte anticorruption.

Un des points d'achoppement concerne la réforme de la Commission des droits de l'homme de Genève. Il est prévu qu'elle soit transformée en un conseil plus restreint dans lequel ne pourraient pas figurer les pays sans démocratie ou libérés. Les Etats membres se battent sur le point de savoir si les membres de cette commission seront élus avec une simple majorité ou une majorité des deux tiers — ce qui permettrait d'éliminer les pays comme le Soudan — sans imposer de critères de démocratie, toujours difficiles à trouver (les Etats-Unis avaient proposé comme critère le fait d'avoir signé les principaux traités internationaux, avant de s'apercevoir qu'ils seraient éliminés aussi). La Chine est contre ce seuil de deux tiers. L'enjeu n'est pas mince puisqu'il s'agit d'envoyer des missions d'enquête dans les pays soupçonnés de violations des droits de l'homme.

L'édifice repose sur le pari que chacun trouvera son compte dans la réforme. «Est-ce que les pays africains vont risquer de perdre les engagements pris en matière de développement parce qu'ils ne veulent pas d'un Conseil des droits de l'homme?» plaide M. Ping. Et ceux qui veulent un Conseil des droits de l'homme, vont-ils risquer de le perdre et faire jouer leurs egoïsmes? »

Le Monde

EN BREF

Amman arrête les auteurs de l'attaque d'Aqaba

Amman — La Jordanie a annoncé hier avoir arrêté un Syrien, le principal auteur de l'attaque aux roquettes katioucha ayant visé vendredi le port d'Aqaba et d'autres suspects, tous venus d'Irak, dans un communiqué diffusé par la télévision jordanienne. — AFP

Kigali libère

Kigali — Vingt-deux mille quatre cent sept prisonniers ont été libérés au Rwanda, au lieu des 36 000 annoncés fin juillet, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Justice. «Nous avons vérifié les situations [de chaque prisonnier susceptible d'être libéré] et certains n'ont pas passé le test», a déclaré le secrétaire général du ministère de la Justice, Johnston Busingye. Les aveux de ces détenus, soupçonnés d'avoir commis des crimes de génocide, ne correspondaient pas aux informations recueillies par ailleurs, a-t-il expliqué. Le gouvernement rwandais avait lancé le 29 juillet une troisième vague de libération de prisonniers, qui devait concerner environ 36 000 personnes, dont la plupart avaient avoué des crimes de génocide. Ces 22 407

prisonniers relâchés représentent un prisonnier sur quatre libéré des prisons rwandaises surpeuplées, qui comptaient mi-juillet environ 82 000 détenus, essentiellement des suspects de participation aux massacres de 1994, selon le ministère de la Justice. — AFP

Négociations de sortie de crise

Quito — Les dirigeants d'un mouvement de protestation, qui paralyse l'extraction de pétrole dans la principale région productrice de brut en Equateur, ont entamé hier à Quito des négociations avec le gouvernement, en réaffirmant devant la presse leurs revendications. Le ministre de l'Intérieur, Mauricio Gandara, a reçu en milieu de journée des représentants des provinces d'Orellana et de Sucumbios, situées en Amazonie équatorienne où se concentre l'activité pétrolière. Les protestataires avaient occupé lundi dernier quelque 200 puits pétroliers dans la région, réclamant une renégociation des contrats avec les compagnies du pétrole étrangères, la construction de routes et l'emploi de main-d'œuvre locale. Dimanche, les manifestants ont décrété une trêve pour faciliter les discussions avec le gouvernement, mais ils ont averti hier que leurs revendications n'avaient pas changé. — AFP



Israël a commencé la démolition des maisons des colons de Morag.

NIR ELIAS REUTERS

Il reste deux colonies à évacuer en Cisjordanie

Israël met fin à la colonisation de Gaza

Les forces israéliennes ont achevé hier d'évacuer sans heurts la dernière implantation juive de la bande de Gaza, mettant ainsi fin à 38 années de présence des colons sur ce territoire.

«Tous les habitants juifs de la bande de Gaza ont été évacués», a annoncé le commandant Avi Zelba, porte-parole de la police. Aucun incident majeur n'a marqué l'évacuation de la dernière colonie, Netzarim, à laquelle ont pris part des centaines de militaires et policiers. Israël a ainsi mis un terme à la colonisation de cette région, où la première colonie, Netzer Hazani, avait été créée en 1976.

Quelques pleurs et insultes ont bien accompagné l'évacuation forcée du demi-millier de colons de Netzarim, une enclave du centre de la bande de Gaza régulièrement attaquée par les activistes palestiniens. Mais on était loin des scènes de résistance farouche observées dans d'autres colonies du territoire la semaine dernière. Des soldats se sont même joints pendant deux heures aux prières émouvantes des colons.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon et le dirigeant pale-

stinien Mahmoud Abbas se sont félicités dans un entretien téléphonique du retrait décidé unilatéralement par l'Etat juif. M. Abbas a téléphoné au premier ministre pour «le féliciter du retrait de la bande de Gaza qu'il a qualifié de décision courageuse et historique», selon le bureau de M. Sharon.

«Mahmoud Abbas exprimé l'espoir que ce retrait permettra d'ouvrir une nouvelle page dans les relations entre les deux peuples et a souligné la nécessité de travailler ensemble pour la paix», a-t-on ajouté précisant que les deux dirigeants s'étaient mis d'accord pour se rencontrer bientôt, mais aucune date n'a été fixée.

M. Abbas a répété auparavant que les colons juifs avaient été évacués de la bande de Gaza grâce aux «martyrs, prisonniers et blessés» de l'intifada palestinienne. Il a réaffirmé que les Palestiniens «ne seraient pas tranquilles avant de voir disparaître la colonisation dans toute la Cisjordanie».

Le commandant de la région mi-

litaire sud, le général Dan Harel, qui a supervisé l'évacuation achevée en huit jours, deux semaines avant la date prévue, a rendu hommage à l'armée, à la police et aux colons mais aussi aux Palestiniens.

«La coordination avec les Palestiniens a été très, très bonne», a-t-il dit se félicitant de ce que l'Autorité palestinienne soit parvenue à empêcher des attaques de groupes radicaux comme le Hamas et le djihad islamique pendant le retrait.

Le président américain George W. Bush s'est aussi félicité du retrait le jugeant comme «une étape courageuse et douloureuse» qui redon-

nerait espoir au processus de paix. La prochaine étape du plan de M. Sharon portera sur le démantèlement aujourd'hui de quatre petites implantations du nord de la Cisjordanie dont deux, Ganim et Kadim, sont déjà vides.

Néanmoins quelque 2000 militants juifs radicaux se sont infiltrés illégalement dans les deux autres implantations de Homesh

et Sanour, où ils entendent résister à l'évacuation, selon une source militaire. Cinq à six mille soldats et policiers participent à cette évacuation, selon Avi Zelba.

Maintenant que les colonies ont été évacuées de Gaza, l'armée israélienne devra déménager les biens laissés par les colons, superviser la destruction de leurs maisons, et coordonner les efforts en vue du transfert de la région au contrôle de l'Autorité palestinienne. Elle devra quitter le territoire palestinien début octobre au plus tard.

Mais les Palestiniens se sont plaints d'être tenus dans l'ignorance par Israël sur ses plans concernant la libre circulation des biens et des personnes de et vers Gaza, sur la reconstruction de l'aéroport et la reprise de la construction d'un port, après le retrait.

Le ministre palestinien chargé du dossier du retrait israélien, Mohammad Dahlane, a toutefois fait état de progrès dans les discussions avec Israël sur le contrôle du terminal de Rafah, entre la bande de Gaza et l'Égypte.

Agence France-Presse et Reuters

Rapport de l'ONG Plan

Près de 50 % des enfants vivent dans la pauvreté en Asie

Bangkok — Des décharges de New Delhi aux côtes indonésiennes ravagées par le tsunami, près de 600 millions d'enfants asiatiques, soit la moitié de cette catégorie de population, souffrent de la pauvreté, a fait savoir hier une ONG.

«Ce qui se passe ici est catastrophique», a estimé Michael Diamond, directeur pour l'Asie de Plan, une organisation militante pour le développement international, à l'occasion de la publication de *Grandir en Asie*, son rapport sur la situation des enfants dans la région.

Malgré la forte croissance enregistrée par certains pays de la région — notamment par les plus peuplés du monde, la Chine et l'Inde — de nombreux enfants d'Asie n'ont pas accès à la nourriture, à l'eau potable, à un toit, à des soins, à l'éducation et à des installations sanitaires.

Si rien n'est entrepris par la communauté internationale, les pertes de vies occasionnées et la disparition du potentiel qu'elles recelaient pourraient devenir l'une des pires tragédies de l'histoire moderne, selon Diamond, pour qui le jugement des générations futures à notre rencontre pourrait être sévère.

Détaillant les formes que prend la pauvreté dans la région, Plan estime que 350 millions d'enfants, soit un jeune Asiatique sur trois, sont dans un état de «pauvreté absolue», ce qui signifie qu'ils n'ont pas accès à deux ou plus des services de base dont a besoin un enfant.

Quelque 250 millions d'autres jeunes n'ont pas accès à l'un de ces services, portant à 600 millions le nombre d'enfants pauvres dans la région.



Un jeune Asiatique sur trois est dans un état de pauvreté absolue.

ADNAN ABIDI REUTERS

L'ONG, créée il y a 68 ans, a élaboré pour 12 pays un programme d'action sur dix ans, d'un coût d'un milliard de dollars. L'organisation dit vouloir donner une voix aux enfants et faire évoluer le traitement des mineurs dans les sociétés asiatiques.

«Les gens demandent "Pourquoi avez-vous ce problème? Est-ce de la mauvaise gouvernance? La corruption, les mentalités, les cultures, les traditions, les mœurs?" La réponse est, bien sûr, tout cela à la fois», souligne un responsable de Plan, Tom Miller. «Nous parlons de la prochaine génération, d'enfants qui, jusqu'ici, n'ont pas eu leur mot à dire, dont toutes les décisions ont été prises par des adultes», ajoute-t-il.

Miller, un diplomate américain de carrière, a appelé en outre les pays les plus riches de la région, notamment en Amérique du Nord

et en Europe, à réduire le montant des subventions qu'ils versent à leurs agriculteurs pour permettre à ceux des pays en voie de développement d'accroître les revenus qu'ils tirent de leurs exportations.

Il estime par ailleurs que les pays riches devraient annuler la dette des pays du tiers monde, même si cette mesure doit s'accompagner d'une amélioration de la gouvernance dans les pays bénéficiaires pour faire en sorte que les plus démunis en ressentent les effets sous la forme d'une amélioration des prestations de santé et du système éducatif.

Plan est présent, en Asie, au Bangladesh, au Cambodge, en Chine, en Inde, en Indonésie, au Népal, au Pakistan, au Sri Lanka, en Thaïlande, au Timor oriental, au Vietnam et aux Philippines.

Reuters

Puissante explosion à Beyrouth

Beyrouth — Une puissante explosion a secoué tard hier soir un centre commercial du quartier chrétien de Zalka au nord de Beyrouth, faisant au moins trois blessés et causant des dégâts considérables, ont annoncé des responsables de la sécurité libanaise.

Les habitants du secteur ont raconté qu'une épaisse fumée noire s'élevait dans le ciel, non loin de l'hôtel Promenade, alors que des ambulances et véhicules de pompiers arrivaient sur les lieux.

L'armée libanaise a bouclé le secteur. Plusieurs suspects ont été interpellés, dont cinq hommes les mains attachées dans le dos.

Selon le maire de Zalka, Michel Murr, la bombe avait été placée dans une zone ouverte entre le centre commercial Moussa et l'hôtel Promenade, où se trouvaient de nombreux touristes. Ces derniers ont été évacués et sont tous sains et saufs, a-t-il ajouté.

Située sur la côte, Zalka est une zone à la fois commerciale et résidentielle qui mène au cœur des régions chrétiennes du Liban. Le secteur de l'explosion compte plusieurs cafés, restaurants et autres lieux nocturnes.

Depuis l'attentat qui a coûté la vie à l'ancien premier ministre Rafic Hariri et à 20 autres personnes en février, déclenchant un bouleversement du Liban qui a débouché sur le retrait syrien, plusieurs bombes ont tué au moins six autres personnes, dont un journaliste anti-syrien, et fait 50 blessés. Plusieurs centres commerciaux ou industriels ont aussi été pris pour cible.

Associated Press

EDITORIAL

Malaise constitutionnel

La constitution irakienne a bel et bien été déposée dans les minutes précédant la fin du délai fixé. Rédigé presque exclusivement par des mains chiïtes et kurdes, le texte sera vraisemblablement rejeté par les sunnites. On peut parler de projet mort-né.

Il y a une semaine tout juste, le groupe de mandarins irakiens chargés de composer la loi fondamentale du pays entamait une nouvelle et dernière série de négociations. Forts des points communs qu'ils partagent, les représentants chiïtes et kurdes ont joué la partie entre eux. Autrement dit, les sunnites ont été écartés. La raison de cette mise en touche des représentants de 20 % de la population se résume par le fort désir de fédéralisme qui habite chiïtes et kurdes et que récusent avec force les sunnites.

Jouissant de la majorité absolue au sein du groupe de travail ainsi qu'à l'assemblée, kurdes et chiïtes ont consacré dans le texte leurs ambitions, leurs objectifs. L'Irak qu'ils souhaitent sera fédéral. L'affaire est entendue. Quoi d'autre? Les deux complices ont établi un troc: les Kurdes ont obtenu que l'Islam ne soit pas LA seule source des lois à venir. Il sera central pour ce qui a trait, par exemple, au mariage et à l'héritage. Bref, il sera cantonné à la sphère familiale.

En échange de cette réduction, du reste minime, de la place de l'Islam, les leaders kurdes se sont engagés à renoncer à l'autodétermination. Cette concession va vraisemblablement heurter la population kurde qui, lors des élections tenues en janvier dernier, s'était prononcée à une majorité écrasante pour l'indépendance. Par contre, les Kurdes ont obtenu ce qu'ils voulaient à propos de Kirkouk, ville aux environs très riches en pétrole. Le statut de celle-ci sera déterminé lors des pourparlers d'ici à la fin de 2007. Que veulent les Kurdes? Que Kirkouk soit rattaché à leurs provinces.

Le pétrole... le gros mot, si l'on ose dire, est lâché. Les chiïtes des régions du sud qui regorgent d'or noir ont pris exemple sur les Kurdes. Ils demandent que les neuf provinces de cette partie du pays jouissent elles aussi d'une certaine autonomie. On retiendra que les terres fertiles du pays sont concentrées au nord, soit en territoire kurde, et que le seul accès à la mer est dans le Sud chiïte.

Dans cette histoire, les sunnites sont les dindons de la farce. Non seulement on leur impose un système fédéral et une lecture plus chiïte que sunnite du Coran, mais en plus on les abandonne dans leurs provinces arides et sans or noir. Une portion non négligeable de la rente pétrolière sera administrée, il est vrai, par Bagdad. Mais bon, comme le pouvoir central est appelé à demeurer la propriété de chiïtes brimés pendant des décennies par les sunnites, il ne faut pas s'attendre à ce que les premiers se montrent généreux à l'endroit des seconds.

Cela étant, les sunnites ont à leur disposition de quoi déchirer cette constitution conçue avec outrance en fonction des clivages ethniques et religieux. La mécanique de ratification du texte prévoit que, si les deux tiers des votants de trois provinces disent non à la constitution, celle-ci tombe. Il est écrit dans le ciel que les sunnites, majoritaires dans au moins quatre provinces, vont renvoyer les constitutionnels à leurs devoirs.

Ce faisant, ils obligeront le Pentagone à retarder le départ des troupes prévu pour le printemps 2006. Car, d'ici là, il aussi est écrit dans le ciel que la rébellion sunnite, échaudée par cet épisode, va redoubler d'ardeur afin de plonger le pays là où elle veut: le chaos total. Et dire qu'on promettait une floraison sans encombre de la démocratie.

Maudit cancer

Leur mort n'aura pas fait les manchettes, et sera même passée plutôt inaperçue en regard de ce qu'ils auront donné à la société québécoise. Mais le fait est que le Québec des idées aura souffert de lourdes pertes cet été: cancer oblige, en moins de deux mois auront disparu Laurent-Michel Vacher, Thierry Hentsch et, jeudi dernier, Jean Pierre Desaulniers.

Pour tous ceux qui s'intéressent à la vie intellectuelle, l'annonce de chacune de ces morts aura donné un coup au cœur. Quoi! Mourir à 60 ans! Mourir sans nous prévenir! Mourir quand l'œuvre est encore devant! Mourir alors que Jean Pierre Desaulniers nous envoyait mardi un dernier texte — tout chaud d'actualité et que nous avons aussitôt publié — qu'il avait soigneusement accompagné de quelques mots: «Le travail ne fait du bien.»

Mourir alors que le travail de ces trois hommes nous faisait collectivement tellement de bien...

Contrairement à la France, le Québec ne connaît pas le *star system* intellectuel. Pas de Sartre ou Beauvoir ici, ou d'Aron, de Bourdieu, Lacan — ni de BHL, de Ferry, de Cyrulnik, de Badinter, d'Onfray. Ici, la timidité devant les débats d'idées — qui sont bien autre chose que l'échange d'opinions à l'emporte-pièce — ne favorise pas la mise en valeur de ceux qui portent une pensée forte et originale. Alors Vacher le philosophe essayiste, Desaulniers l'analyste de la télévision, Hentsch le philosophe politique, sont des noms qui parlent peu, ou pas du tout, au grand public. Et pourtant, leur œuvre aura été marquante.

Ces trois hommes étaient d'abord de grands professeurs, attachés à leurs étudiants et extrêmement appréciés d'eux. Ce n'est pas si fréquent dans le monde de l'enseignement supérieur, particulièrement au cégep où la philosophie a rang de matière obligatoire donc exécutée par des masses d'étudiants! Laurent-Michel Vacher, lui, y aura enseigné avec bonheur, pendant 35 ans. À l'heure de la mort, dans les trois cas, ce sont d'ailleurs les souvenirs d'étudiants qui sont les plus touchants.

Ce n'est pas que le sens de la pédagogie qui explique un tel impact, mais aussi le propos. Chacun à leur façon, ces professeurs savaient penser «à côté»: à côté des courants, des modes, des préjugés — ceux de la rue et ceux de l'université — non par provocation gratuite mais par rigueur. Ainsi, Jean Pierre Desaulniers fut le premier universitaire — et encore l'un des rares — à essayer de comprendre la télévision populaire plutôt que de la juger. Sous son regard méthodique, *Les Tannants*, *La Petite Vie*, *Star Académie* n'étaient plus objets de moquerie, mais révélateurs d'une société dont nous faisons tous partie.

Laurent-Michel Vacher cherchait tout autant à être «dans» le sujet plutôt qu'au-dessus: pour lui, la philosophie devait passer «l'épreuve de la réalité», rappelait en ces pages son éditeur Giovanni Calabrese cet été. Thierry Hentsch, lui, n'a pas craint, bien avant un certain 11 septembre, de revisiter nos rapports avec l'Orient. Tout cela attirait l'attention des médias, et ils sont tous su y répondre sans négliger leur travail de réflexion.

Ces hommes étaient brillants, exigeants, passionnés, engagés, accessibles, et sans prétention. Ils auront de la relève, mais quand même: maudit cancer!

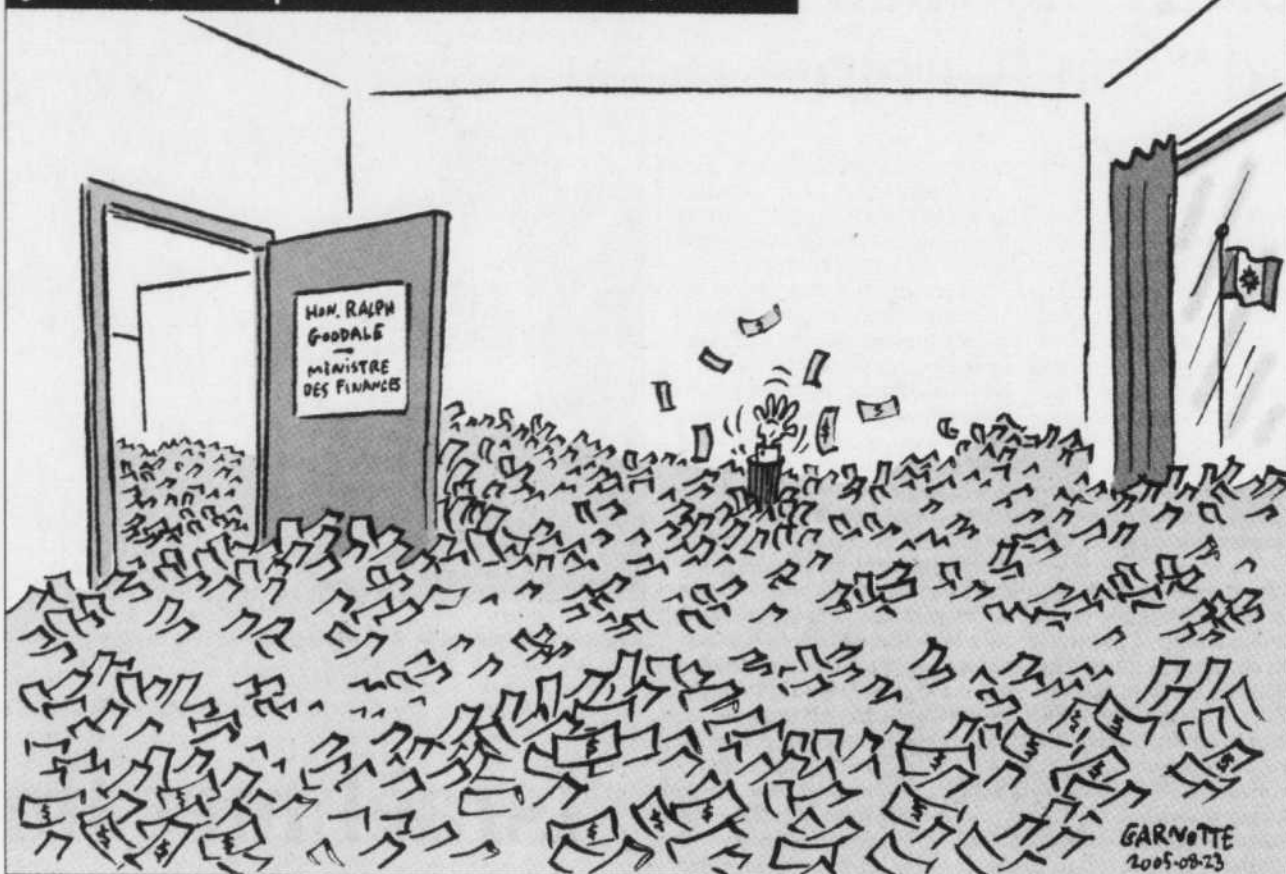
jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFACON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directeur de l'information JULES RICHER
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

SURPLUS DE 9,5 MILLIARDS À OTTAWA...



LETTRES

Lettre aux musiciens et administrateurs de l'OSM

À titre de compositeur je vous conjure de retourner à la table de négociation, à huis clos s'il le faut, jusqu'à ce que ce conflit soit réglé. Cette institution, un des grands orchestres existants, est un joyau. Or j'ai l'impression que ses membres, musiciens et administrateurs, se tirent dans les pieds actuellement. Personne n'a le droit de le faire, car il s'agit d'un bien collectif précieux.

À une époque où la culture musicale, notamment dans les médias, devient de plus en plus congrue et insignifiante, qui gagne à une telle destruction?

Amicalement vôtre en musique,
 Gilles Tremblay
 Prix du Québec Denise-Pelletier pour les Arts d'interprétation
 Le 19 août 2005

Taxes sur l'essence dans un fonds spécial?

Les gouvernements n'ont effectivement aucun pouvoir sur les aléas du prix de l'essence à la pompe. Ils ont néanmoins toute la latitude voulue pour «placer» les revenus de taxes prélevés sur chaque litre vendu.

Dans le contexte actuel, l'annonce récente d'un remboursement d'une partie des revenus de la taxe d'accise fédérale sur l'essence aux municipalités était une bonne nouvelle, mais les montants en cause sont nettement insuffisants.

Les gouvernements fédéral et provincial ne devraient-ils pas s'engager à investir chaque sou de taxe prélevé au-dessus du dollar le litre (donc non budgété) dans un fonds spécial aux infrastructures routières et aux

transports en commun?

Une façon de retourner aux usagers cette taxe aux allures d'ascenseur.

Louise Fecteau
 Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19 août 2005

Manne estivale

S'il faut en croire les journaux, le gouvernement termine l'été les coffres passablement plus remplis que ceux de la moyenne des Canadiens qui reviennent de vacances.

J'espère que M. Goodale en profitera pour fournir le financement annuel de 150 millions de dollars américains promis au G8 le mois dernier pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Après tout, ces terribles maladies, elles, ne prennent jamais de vacances...

Jean-François Tardif
 Gatineau, le 18 août 2005

La vie politique devant soi

Aucun autre candidat en lice à la direction du Parti québécois ne jouit d'une expérience politique et ministérielle, d'une implication et d'une présence sur le terrain social québécois comparables aux acquis de Pauline Marois. La candidature de Mme Marois devrait donc actuellement déjà faire l'unanimité auprès des votants en réflexion.

L'élection à la tête d'un parti politique ne relève pas du coup de dés ou d'un beau risque que les membres du parti ont envie de prendre. La chance au coureur doit donc être donnée au meilleur coureur d'élite, celui qui a déjà fait ses preuves et non celui qui les annonce. [...]

Mme Marois ne fait pas partie des beaux parleurs politiques, qui annoncent d'un bord ce qu'ils affirment être excellent pour la population et qui, de l'autre, font des choix per-

sonnels tout à fait contraires: c'est ainsi que Mme Marois, qui fut d'ailleurs, entre autres, ministre de l'Éducation, n'a jamais pensé à envoyer ses quatre enfants dans des écoles privées huppées, dans l'espoir de les élever au-dessus du commun et qu'ils parlent mieux français que le reste de la population, pour qu'ils paraissent moins colonisés lorsqu'ils accompagnent leurs parents politiques en France.

Comme les Québécois sondés sur la question se montrent majoritairement enchantés à l'idée d'avoir un jour une femme première ministre, l'affaire devrait donc être dans le sac pour Pauline Marois. Pourtant, au sein du Parti québécois, on insiste sur le fait que cette candidate est de la vieille garde du PQ.

Or, prenons un autre exemple, celui de Bernard Landry: il fait sans aucun doute lui aussi partie de la vieille garde. Il n'en a pas moins été chef du parti et premier ministre du Québec. Une autre généralité vient faire écho à l'argument trouble de la vieille garde, affirmant que le PQ a besoin de sang neuf, de nouveauté, de changement, bref de rajouter son image. On ne voit pourtant pas très bien en quoi du sang neuf et des apparences de jeunesse présentent un rapport avec des idées originales et bien fondées et avec les qualités nécessaires pour gouverner.

Et pourquoï, comme par hasard, lancer un tel argument précisément au moment où une femme de 56 ans aspire à la chefferie du PQ? Pourquoi n'y avait-on pas pensé avant, lors de l'élection de d'autres chefs, tous aussi âgés sinon plus que Pauline Marois, mais à qui on imputait beaucoup plus volontiers un talent de régénération du PQ? L'idéal de l'indépendance exige que les membres du PQ soient clairs et qu'ils ne se laissent pas influencer par des arguments sournoisement sexistes au moment de choisir leur nouveau chef.

Ginette Pelland
 Montréal, le 20 août 2005

LIBRE OPINION

En manque de démocratie...

JACQUES PROULX
 Président fondateur,
 Solidarité rurale du Québec

Je suis en manque de démocratie. Depuis bien longtemps, je crois que les municipalités régionales de comté (MRC) sont l'instance pivot pour ce qui est du développement des territoires et qu'elles doivent devenir le lieu de gouvernance privilégié surtout en ces temps de décentralisation. Solidarité rurale du Québec l'a dit et redit aux gouvernements qui se sont succédés depuis plus de 10 ans.

Les MRC sont près des citoyens, elles regroupent les communautés selon une logique territoriale qui correspond davantage à l'appartenance des citoyens que les régions, qui sont de grands ensembles administratifs. Elles sont dotées de compétences qui ont été enrichies avec le transfert d'importants leviers du développement économique que sont les centres locaux de développement (CLD) et la signature d'ententes avec le gouvernement, comme les pactes ruraux. Il ne leur manque plus, pour la très grande majorité d'entre elles, qu'une seule chose: être dirigées par un préfet élu au suffrage universel par l'ensemble des citoyens sur le territoire.

À l'heure actuelle, sauf pour huit MRC, le préfet est un maire nommé par ses pairs... Avec tout ce que cela comporte de négociations et d'arbitrages.

Un préfet nommé possède-t-il la même légitimité qu'un préfet élu face aux électeurs, aux autres paliers de gouvernement et à la société civile? La réponse ne fait pas de doute dans mon esprit. Quand je vote pour mon

maire, je choisis la meilleure personne pour administrer mon village en fonction de la vision qu'il me présente. Je ne rechercherai pas nécessairement les mêmes compétences si je choisisais le préfet de ma MRC qui, elle, couvre des champs d'intervention différents, complémentaires ou nouveaux.

En plus, s'il y avait élection du préfet, cela forcerait les candidats à présenter leur vision des enjeux de la MRC, qui autrement ne font jamais l'objet de débats en campagne électorale. Ce serait une occasion démocratique pour les citoyens de se les approprier davantage.

Perpétuer l'ancien modèle

En ces temps où la gouvernance — privée ou publique — est de plus en plus scrutée, il y a de quoi s'étonner que malgré les mesures incitatives annoncées par le gouvernement, les maires et préfets n'aient pas pris les moyens de corriger ce manque de démocratie. Au contraire, ils se sont empressés de perpétuer l'ancien modèle à la grandeur du Québec.

En effet, le 1^{er} août dernier marquait la date limite pour les MRC qui le désiraient de choisir d'élire leur préfet au suffrage universel lors de l'élection de novembre prochain. Combien sont-elles à s'être prévaluées de cette extraordinaire occasion de revisiter la gouvernance en vigueur sur leur territoire? La réponse est tombée comme un glas il y a quelques jours: UNE SEULE, la MRC de Kamouraska.

Il est déplorable que les maires actuels aient ainsi rejeté l'élection du préfet au nom de leurs citoyens, mais sans les avoir consultés au préalable.

Au moment où le Québec a besoin plus que

jamais d'une vision fondée sur la diversité et la représentativité de ses territoires, les citoyens se trouvent privés d'une gouvernance édue, essentielle à intéresser de nouveaux leaders à la vie politique de leur coin de pays, à renforcer un palier décisionnel proche des citoyens et à faire face aux défis du jour, qu'ils soient de reconversion, de qualité de vie ou de compétitivité avec le monde.

Rôle politique qui grandit

Avec les mandats actuels et ceux de la décentralisation à venir, le préfet de la MRC est en voie de devenir une autorité politique très importante. Son élection est donc une question de légitimité, tous doivent pouvoir choisir celui ou celle qui gèrera le bien public et d'imputabilité, ceux qui gèrent doivent répondre de leurs décisions face à l'ensemble de leurs commettants.

Alors qu'il devait porter sur la vision et les défis de la gouvernance locale, le débat entourant cette question s'est limité à un cercle restreint et a mis de l'avant des questions techniques loin des préoccupations citoyennes.

Au lieu de déplorer comme une fatalité le fait que la confiance de la population à l'endroit de la classe politique s'érode toujours plus, le gouvernement et les élus municipaux doivent prendre le pari de la démocratie et profiter du rendez-vous électoral de novembre 2005 pour consulter les citoyens de toutes les municipalités du Québec sur l'opportunité d'élire leur préfet au suffrage universel. Eux seuls peuvent prendre cette décision qui aura un impact sur la gouvernance de leur territoire. Il faut cependant leur en donner l'occasion!

IDÉES

Le mystère JMJ

JEAN-PHILIPPE PERREAULT
Étudiant-chercheur au doctorat en sciences
des religions à l'université Laval
et membre-étudiant de l'Observatoire Jeunes
et Société à l'Institut national
de la recherche scientifique

nage, on retrouve le besoin de briser l'isolement et de sortir, pour un instant, de la marginalité qui est la leur, soit celle d'être à la fois jeune et catholique.

Le rassemblement et l'événement

Cet écart entre la participation quantifiée et la perception que nous en avons provient de la double nature des JMJ. D'une part, il y a ce rassemblement « intra-ecclésial » de jeunes qui se sont longuement préparés, qui assistent à des catéchèses, vivent des rituels, qui écoutent le pape, qui échantent, qui prient et qui s'amusent. D'autre part, il y a « l'événement JMJ » qui naît de la couverture médiatique du rassemblement.

Cette « transsubstantiation » s'opère par le jeu du cadrage de l'image dans lequel se trouvent conjuguées l'attraction fantasmagorique de la jeunesse, l'effervescence de la foule et la force expressive de la symbolique catholique alors mise en scène. L'inquiétude exprimée au sujet du charisme de Benoît XVI posait en fait cette question: sera-t-il en mesure de présider de manière à faire advenir l'événement?

La dissociation du « rassemblement JMJ » et de « l'événement JMJ » permet de départager ce qui appartient à l'expérience des jeunes de ce qui appartient à la représentation de l'Église que l'on cherche à construire.

L'institution catholique est non seulement consciente de sa propre image, mais elle contrôle avec efficacité les moyens de communication modernes. Nous sommes face à une « production médiatique du charisme pontifical » (R. Lemieux), qui transforme la jeunesse hétérogène en une jeunesse catholique unifiée, mise au service de la performance du rituel et de la promotion d'une certaine vision de l'Église.

L'ambiguïté entourant la signification des JMJ est en partie causée par l'imbrication de ces dimensions du « rassemblement » et de l'« événement ». Ainsi, on en vient à ne plus trop savoir s'il s'agit de la visite du pape ou d'un rassemblement de jeunes; si l'on est témoin de la « papolatrie » des jeunes ou de celle des médias; si l'on est face à une quête de sens de la jeunesse ou à une quête de jeunesse d'une institution pourvoyeuse de sens.

Cerner autrement le religieux

Les JMJ mettent en lumière le défi de présenter et d'analyser le religieux dans l'espace public sécularisé qui est le nôtre. Les médias, comme nous tous, participent d'une culture et d'un imaginaire collectif qui arrive difficilement à cerner le religieux autrement qu'à partir de repères périmés appartenant à l'expérience d'autres générations que celle réunie à Cologne.

Victime d'une certaine compréhension de la sécularisation qui envisageait la religion comme un objet en cours de liquidation, on s'étonne de découvrir que l'humain est toujours religieux et que se sont développés de nouveaux « cosmos sacrés » à l'extérieur des religions confessionnelles. Rencontrant des jeunes qui se disent catholiques tout en rejetant certains éléments de leur tradition et en puisant dans différentes « sources de sens » (sciences, engagement social, consommation, humanisme, etc.), on conclut aussitôt à l'incohérence et au paradoxe, preuve que l'on n'a pas saisi la logique interne et les enjeux qui s'y trouvent.

Il y a un risque réel, tant pour l'Église catholique que pour la société, d'astreindre les quêtes de sens des jeunes au territoire exclusif de ce grand festival des superlatifs que sont les Journées mondiales de la jeunesse. Si nous n'avons d'yeux que pour ce type de rassemblements, lorsque se posent de manière fondamentale et urgente les incontournables questions de sens chez les jeunes, sommes-nous vraiment sur le bon terrain pour les accueillir et les accompagner?



Si les JMJ sont portées au panthéon du mystérieux et de l'inexpliqué par autant d'intervenants, d'observateurs et de journalistes, c'est peut-être que nous faisons l'économie d'une élémentaire mise en perspective qui nous inviterait à considérer autrement ce « Woodstock de la foi ».

Bien qu'elles soient spectaculaires et surprenantes, les Journées mondiales de la jeunesse de l'Église catholique (JMJ) qui se sont tenues en Allemagne ne sont pas pour autant inexplicables. Certes, il s'agit d'une manifestation complexe, et impudent serait celui qui affirmerait détenir toutes les clés d'interprétation. Toutefois, ni le refuge dans des considérations métaphysiques ni la subjugation ne sont des réactions qui permettent de jauger avec intelligence l'importance de l'événement.

Il nous faut aller au-delà des images et des paradoxes en nous efforçant de comprendre ce qui s'y joue, non pas pour en faire la promotion, pas plus que pour nous y opposer, mais pour saisir ce qu'il en est de l'univers spirituel et religieux des jeunes.

Une telle préoccupation ne doit pas être reléguée qu'à la sphère de la vie privée ou qu'au territoire exclusif des Églises et des systèmes de croyances. Il s'agit d'une question sociale puisqu'elle renvoie à l'imaginaire dans lequel s'enracinent les aspirations et les valeurs présidant aux engagements des jeunes.

Si les JMJ sont portées au panthéon du mystérieux et de l'inexpliqué par autant d'intervenants, d'observateurs et de journalistes, c'est peut-être que nous faisons l'économie d'une élémentaire mise en perspective qui nous inviterait à considérer autrement ce « Woodstock de la foi ».

Un phénomène marginal

Quoi que nous suggèrent les images de Cologne, Toronto, Rome, Paris, Manille ou Denver, les JMJ demeurent un phénomène marginal. Alors que 8 % des jeunes catholiques canadiens et 4 % des jeunes catholiques québécois disent assister à une célébration religieuse hebdomadairement, la présence de 7000 jeunes Canadiens à Cologne, jugée pourtant sans précédent, ne traduit qu'un taux de participation de 0,2 % chez les Canadiens se disant catholiques et en âge d'assister au rassemblement.

Selon le même calcul, à Toronto, en 2002, le taux de participation des jeunes Québécois n'était que de 0,4 %. C'est dire que si les jeunes sont absents des églises, leur participation aux JMJ est quantitativement encore moins significative.

A bien y penser, en quoi la participation de 400 000 jeunes provenant de plus de 200 pays à l'invitation d'une Église qui compte un milliard de fidèles est-elle plus énigmatique que 100 000 festivaliers assistant à un spectacle de jazz à Montréal, que 200 000 personnes rassemblées sur les Plaines d'Abraham à Québec lors de la Fête nationale, ou que deux millions d'individus visitant à l'Oratoire Saint-Joseph annuellement?

Bien sûr, on ne peut réduire les JMJ à de telles données, sa portée allant bien au-delà des chiffres avancés. Cependant, ces considérations quantitatives ne nous autorisent en rien à conclure à un retour des jeunes à l'Église catholique, pas plus qu'à un mouvement de fond qui embraserait la jeunesse actuelle.

Il suffit d'écouter les témoignages des jmjistes pour être convaincu tant de l'importance de cette expérience dans leur vie que de leur situation minoritaire: au nombre de leurs motivations à faire ce pèleri-

Il faut entendre les besoins des musiciens

SOPHIE DUGAS

Membre de la section des premiers violons
de l'Orchestre symphonique de Montréal

Je fus peinée de lire le communiqué cosigné par le président du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Montréal, M. Lucien Bouchard, et la directrice générale de l'OSM, Mme Madeleine Careau, publié dans *Le Devoir* du 16 août 2005.

Je suis musicienne de l'OSM depuis maintenant 15 ans et j'adore ma profession. C'est avec beaucoup d'enthousiasme, d'engagement et de pleine acceptation de mes responsabilités que je cherche toujours à donner le meilleur de moi-même, non seulement en tant que musicienne, mais aussi en tant que membre d'un ensemble. Cela est un trait commun chez les musiciens, qu'ils soient de l'OSM ou non.

Ce qui est le plus ressorti de ma lecture du communiqué de M. Bouchard et Mme Careau est le sentiment que ceux qui sont en place pour nous soutenir et nous promouvoir utilisent présentement tout leur savoir-faire et tous leurs contacts pour faire paraître les musiciens comme un groupe qui ne souhaite pas travailler à fond et qui n'est pas prêt à faire de grands efforts pour offrir de grandes prestations musicales.

Quelle appréciation est-ce que la lettre de M. Bouchard et Mme Careau démontre envers les musiciens qui œuvrent de tout cœur et avec grand professionnalisme au sein de l'orchestre depuis des années?

Je peux comprendre que, dans toute négociation, il y a probablement un certain jeu et des manœuvres. Mais quelle conclusion dois-je tirer du fait que M. Bouchard et Mme Careau continuent aussi de répandre des données qui créent de fausses impressions? La fin justifie les moyens?

Salaires et heures de travail

Le dernier communiqué de l'OSM réitère une phrase souvent dite par notre administration: « La rémunération annuelle moyenne des musiciens est actuellement de 75 000 \$ ». Jamais je n'ai atteint ce salaire annuel dans mes 15 années à l'orchestre.

Je suis membre d'une des cinq sections de

cordes (premiers violons, deuxièmes violons, altos, violoncelles, contrebasses). Nous formons la moitié de l'effectif de l'orchestre et nos salaires sont à peu près les mêmes. Donc, la moitié de l'orchestre gagne bien, bien moins que 75 000 \$ annuellement à l'OSM.

Pendant, ce que nous appelons les chaises à titre (les vents, cordes et percussions qui ont une position de solo) ont un salaire négocié en privé. Je n'ai aucune idée de leurs salaires, mais j'espère de tout cœur qu'ils gagnent beaucoup plus que 75 000 \$ par an, car ils font face à beaucoup de pression.

Le communiqué réitère « 46 semaines de travail de 20 heures ». En effet, ceci est généralement une semaine de base lorsque que tout l'orchestre joue ensemble, mais cela ne compte pas les heures de préparation et de répétition personnelle quotidienne à la maison, sur scène avant et après les répétitions et concerts, etc.

Quelles sont les raisons pour lesquelles notre administration persiste à ne pas apporter cette nuance dans les médias? Ils sont au courant de l'existence de notre préparation personnelle — et en tant que personnes en place pour nous soutenir et nous promouvoir, je crois que cela fait parti de leur mandat de le dire.

Vraiment négocier

Dans les deux dernières années, il a été profondément frustrant pour les musiciens de ne pas se sentir vraiment entendus lors des négociations. Comment devons-nous interpréter le fait que M. Bouchard et Mme Careau ne sont jamais assis à la table de négociation, ce qui veut dire que ceux qui ont le pouvoir de prendre une décision y sont absents? Y a-t-il une véritable volonté d'entendre les besoins et inquiétudes des musiciens qui y sont articulés en détail, et d'établir un dialogue face à face afin d'arriver à un compromis acceptable... en bref, de vraiment négocier?

Il est essentiel de reconnaître le jugement, le savoir-faire et l'expérience des musiciens. Les musiciens savent qu'un certain équilibre dans l'horaire

doit être préservé afin de non seulement prévenir les blessures, mais pour aussi permettre à tout le monde de donner le meilleur de soi-même en tant qu'artiste, en tout temps. Cela prend un musicien pour connaître l'impact réel de certaines conditions de travail. Une blessure peut arriver en un instant... mais nous en vivons les séquelles pendant parfois des années.

Voici un exemple qui illustre bien le sentiment des musiciens que nos besoins ne sont pas pris en considération ou simplement pas compris: les concerts à Carnegie Hall, à New York.

À l'automne 2004, nous avons dû faire un aller-retour à New York en une journée, avec une répétition le matin, et un concert en après-midi à Carnegie Hall, un des endroits les plus prestigieux du monde pour un musicien! Je me souviens siemment de n'avoir pas eu le temps de bien m'échauffer sur mon instrument avant la répétition le matin — nous étions sortis de l'autobus à peine 20 minutes auparavant.

Non seulement jouer d'un instrument de musique est quelque chose de très physique, mais de plus, fournir une prestation musicale demande une grande écoute et concentration tant intérieure qu'extérieure. Pourquoi mettre les musiciens dans une situation de fatigue? En voulant économiser le coût de l'hôtel, on joue avec la réputation de l'OSM et le bien-être des musiciens.

Notre administration continue de vouloir avoir la possibilité de faire ce genre de sortie. N'y aurait-il pas moyen de créer un fonds spécial pour financer l'hôtel la veille?

Mon sentiment d'incompréhension grandit du fait que M. Bouchard, lors d'une rencontre avec les musiciens dans le mois qui a suivi le concert à Carnegie Hall en 2004, nous a assuré que cela ne se reproduirait pas! Que c'est-il passé depuis?

Je n'ai aucun doute sur le fait que M. Bouchard et Mme Careau sont tous deux des gens très intelligents. Je me pose cette question: qui les informe, ou les ont informés de ce qui aide les musiciens à donner le meilleur d'eux-mêmes artistique-

ment et physiquement, ce qui généralement soutient la qualité artistique?

Parler de ce qui est important

Alors qu'il y a des enjeux tellement plus importants, l'administration semble prendre un malin plaisir à insister sur des situations rarissimes, comme les heures supplémentaires autour de la période d'applaudissement et l'emplacement des pauses lors d'œuvres de plus de 90 minutes. Bien sûr que cela a l'air idiot et incompréhensible! Mais derrière chacun de ces points, il y a une histoire.

Je vous en prie, ne doutez jamais que tous les musiciens de l'OSM sont profondément contents lorsqu'une œuvre est travaillée à fond et que notre public manifeste son appréciation. Aussi, le comité des musiciens a à plusieurs reprises apporté des solutions à la table de négociation à ces détails de périodes prolongées de prestations. Celles-ci ont-elles vraiment été accueillies avec une écoute ouverte?

Pour terminer, il est démorissant de constater que notre patience et notre bon vouloir après sept gels salariaux en 15 ans sont récompensés... par une proposition de réduction dans nos semaines de travail et un approfondissement de notre retard salarial dans le monde des orchestres symphoniques.

Pourquoi le salaire des musiciens n'a-t-il pas été graduellement et naturellement indexé au coût de la vie depuis 15 ans? Les musiciens n'ont pas été vigilants à cet égard. Le fait que nous soyons passés du 15^e au 34^e rang au niveau salarial parmi les orchestres symphoniques en Amérique du Nord est un sujet qui doit être abordé sérieusement. Aucun musicien n'a songé à demander les salaires des orchestres de New York ou Boston. Nous nous contentons de nous comparer simplement à l'orchestre du CNA à Ottawa.

Mon souhait, et celui de tous les musiciens de l'OSM, est qu'un dialogue sain, ouvert et réel soit finalement mis en place. Nous avons foi dans le fait que tous — M. Bouchard, Mme Careau, le comité administratif, et très certainement, les musiciens — ont le bien-être de l'OSM à cœur. Alors laissons de côté la méfiance et négocions réellement, et que la musique reprenne au plus vite!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commissaire Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Renée Lévesque et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (papiers), Paul Bennett (papiers cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels et musique), Frédéric Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (papiers), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (papiers international et page éditoriale); Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyne Hamelin, Alexandre Shields (commissaire); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Desrosiers, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, David Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Theriault (directrice adjointe); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). **LA PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanits, Olivier Zaida. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adiointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

«Pour la stabilité de l'Irak, il est absolument vital que les sunnites fassent partie du nouvel Irak qui est en train d'émerger», a-t-il dit, soulignant qu'«on ne peut pas gagner la guerre contre les insurgés par les seuls moyens militaires».

La réunion du Parlement n'a duré que cinq minutes. Le Parlement avait décidé le 15 août, faute d'un accord entre les différents acteurs politiques irakiens, d'accorder un délai jusqu'au 22 août pour que les dirigeants trouvent un accord sur le projet de constitution. Peu avant le début de la séance, Ahmed Chalabi, vice-premier ministre, a félicité les Irakiens pour la présentation du projet et a affirmé que le référendum constitutionnel aurait lieu le 15 octobre comme prévu.

Auparavant, Jawad el-Maliki, numéro deux du parti chiite Dawaa du premier ministre Ibrahim Jaafari, avait laissé entendre que «le projet est prêt et sera présenté ce soir au Parlement après avoir fait l'objet d'un accord entre les deux blocs parlementaires majoritaires» (chiïtes et kurdes). «Les discussions se poursuivent avec les frères sunnites. Une partie d'entre eux est d'accord avec nous, une autre continue de rejeter le fédéralisme», a ajouté M. Maliki.

Peu avant la réunion du Parlement, le président américain George W. Bush s'est déclaré plein d'espoir sur un accord sur la constitution irakienne. «Nous suivons la situation de très près et nous avons grand espoir qu'ils produiront une constitution», a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche.

M. Bush a parallèlement réaffirmé qu'un retrait américain d'Irak rendrait l'Amérique moins sûre au regard du terrorisme, alors que deux nouveaux soldats américains ont péri hier dans le nord de l'Irak au moment où la classe politique américaine s'inquiète de la présence prolongée des soldats dans ce pays.

Selon le président du Parlement, qui a suspendu la séance sans vote au bout de quelques minutes, «tous les groupes dans les trois jours à venir vont tenter, si Dieu le veut, d'obtenir un accord sur certains points qui font encore l'objet de désaccords».

Mais déjà, marquant leur profond mécontentement, et arguant des discussions difficiles pour les jours à venir, les sunnites ont publié un communiqué rejetant le projet. «Nous rejetons le projet de constitution qui a été présenté parce qu'il n'y avait pas d'accord» à l'unanimité, a précisé le délégué sunnite, Nasser al-Janabi. «Nous dirons aux Irakiens que cette constitution ne leur convient pas et qu'ils [...] devraient voter contre», menaçait pour sa part son collègue sunnite Saleh al-Mutlaq.

Pour entrer en vigueur, le texte constitutionnel doit en effet être d'abord voté par les élus, puis ratifié par référendum populaire en octobre. Si le vote des députés chiïtes et kurdes devrait permettre sans encombre de faire passer le texte au Parlement, les sunnites ont en revanche la possibilité de faire capoter l'adoption du texte au moment du référendum.

Ce nouveau report, le troisième, met en outre le gouvernement Bush dans l'embarras, alors que les doutes vont croissant aux États-Unis sur l'intervention américaine en Irak. Washington avait fait pression sur les Irakiens pour qu'ils rédigent leur projet de constitution dans les temps, le 15 août, mais un second report fait désormais suite au premier, qui avait expiré il y a une semaine.

Agence France-Presse et Associated Press

Sudoku

					3
4	8	5			
7		9	4		
4	3			6	1
	7		6		4
	3	7	5		
		2	6		1
7		5			
1	5			6	9

0040

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Info@les-mordus.com

www.les-mordus.com

0039

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoie de publication — Enregistrement n° 0858 Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Pour réaliser un tel projet, la Ville devra s'entendre avec Québec afin d'avoir accès à de nouvelles sources de financement, prévient Alan DeSousa, responsable du développement durable au comité exécutif de la Ville de Montréal. «On ne veut pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables, et on estime que le gouvernement dispose de moyens pour nous offrir ce cadre financier afin de réaliser les objectifs qu'il a lui-même établis», explique-t-il.

D'autres obstacles pourraient rendre la réalisation de nouveaux éco-centres plus ardue, car si le Plan directeur de gestion des déchets relève de la ville centrale, — et, à terme, du futur conseil d'agglomération, — la gestion des déchets demeure la compétence des arrondissements. Ceux-ci devront donc mettre la main à la pâte dans une telle entreprise, et les déductions, l'an prochain, ne simplifieront pas la tâche de la Ville. Implanter un éco-centre coûte entre 500 000 et un million de dollars, précise-t-on à la Ville.

L'éco-centre le plus susceptible de voir le jour à court terme sera situé dans l'arrondissement de La-Salle. Bien qu'accessible aux citoyens, il aura une vocation industrielle. «On sait très bien que les PME et les petites industries constituent vraiment un filon de matières recyclables important. Pour eux, la problématique, c'est de se trouver des débouchés. Ils veulent bien faire les efforts, mais si c'est trop compliqué, ils se découragent», explique Alain Leduc, conseiller en environnement à la Ville de Montréal.

Jean-Pierre Panet, ingénieur au service de l'environnement, a une idée bien précise du concept qu'il voudrait proposer pour le projet à LaSalle. Il s'agirait d'un bâtiment vert qui, espère-t-il, aurait la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et qui serait doté d'une éolienne de 50 kilowatts, d'un éclairage peu énergivore, de toilettes à compost et d'un système permettant de récupérer l'eau de drainage afin qu'elle ne soit pas acheminée dans le réseau d'égouts.

SUITE DE LA PAGE 1

«La violence dans les jeux vidéo semble avoir des effets similaires à ceux de la violence à la télévision, mais elle pourrait être plus dangereuse en raison de la nature interactive de ces jeux», a commenté la D^e Elizabeth Carll, codirectrice du Comité sur la violence dans les jeux vidéo et les médias interactifs à l'APA.

La rapidité avec laquelle l'APA a réagi n'est pas étrangère au fait que son propre comité a été fortement impressionné par la revue scientifique de l'Université de San Leo. Invoquant une augmentation des pensées et des comportements agressifs de même qu'une montée des sentiments colériques chez les jeunes, le comité calcule que le risque de voir ceux-ci devenir moins compatissants et moins serviables est bien réel.

Concrètement, les travaux du tandem Kieffer-Nicoll montrent en effet qu'il existe un lien significatif entre les jeux vidéo et la façon dont nos enfants et nos adolescents se conduisent à court terme. Par exemple, les jeux impliquant des mouvements de karaté font en sorte que les enfants ont tendance à adopter ces mêmes gestes dans leur quotidien. La violence aurait aussi un impact sur leurs sentiments. Manipuler des pistolets automatiques ou des lance-flammes susciterait plus de «colère et de méchanceté», notent les deux chercheurs.

D'autres travaux montrent aussi que les enfants qui jouent à des jeux vidéo violents sont moins enclins à rendre service aux autres que ceux qui jouent à des jeux misant sur les habiletés sociales, une tendance qui inquiète la D^e Jeanne Funk, de l'Université de Toledo de l'Ohio. «Cette étude nous montre que, si quelqu'un se blessait, les enfants qui jouent à ces jeux pourraient être désensibilisés au point de leur refuser

SUITE DE LA PAGE 1

les plus vieux sur les vertus et les inconvénients du Net sont complètement incongrues pour leurs enfants et petits-enfants. Spécialiste en psychologie de la communication, Luc Giroux croit que l'idée de «résistance à la technologie n'existe pas pour des ados de 13 ans». «Autant pour les adultes cela a été révolutionnaire, autant pour les jeunes c'est tout à fait normal. [...] C'est très rare que quelqu'un dise que le téléphone ne sert à rien», illustre-t-il.

Si Internet fait maintenant partie de la routine de la très grande majorité des jeunes, cela n'a cependant pas eu d'effet marquant sur eux, croit M. Giroux. «Lorsque l'informatique est devenue populaire, on pensait que cela changerait fondamentalement la manière de penser des humains... C'est faux», tranche le prof de l'Université de Montréal.

Le multitâche

Si les synapses du cerveau des internautes ne se sont pas modifiées, il n'en demeure pas moins que certaines aptitudes sont plus sollicitées. Ainsi, les internautes en général, et les jeunes en particulier, ont davantage tendance à accomplir plusieurs tâches en même temps, ce qu'on appelle communément le «multitâche». L'écoute de fichier MP3, le clavardage, la recherche de sites Internet en même temps que les devoirs — avec la télévision en arrière-plan —, c'est la norme pour plusieurs.

Luc Giroux s'interroge sur les effets du multitâche à long terme: «Il y a une limite à ce qu'on peut voir, lire et écrire dans une journée. Cela dépend du «hard ware» humain. Cette capacité à échanger à toute vitesse s'accompagne nécessairement d'une part de stress».

Il entretient deux effets diamétralement opposés: les adeptes du multitâche développeront peut-être une résistance aux stimuli et seront moins stressés; ou alors il y aura un effet cumulatif qui les rapprochera du burn-out.

Pour Eric Lacroix du Centre francophone de recherche sur l'information (CEFRI), cette capacité de digérer des sources d'information différentes simultanément permettra aux jeunes de bien fonction-

ÉCOCENTRES

Les six éco-centres montréalais ont traité l'an dernier près de 57 000 tonnes de déchets et ils arrivent à trouver des débouchés pour 67 % des matières qu'ils reçoivent, mais le territoire de l'île est encore mal desservi, puisque ces éco-centres sont situés uniquement dans l'ex-Ville de Montréal. Ouverts douze mois sur douze, ces éco-centres tentent, dans la mesure du possible, de donner une nouvelle vie aux matériaux et aux objets les plus divers qui leur sont laissés, qu'il s'agisse du métal, du bois, du béton, de retailles de tapis ou de matelas qui sont récupérés par différentes entreprises. Les résidus domestiques dangereux forment une classe à part et suivent, selon leur nature, un cheminement qui leur permettra d'être traités de manière sécuritaire. Parmi les objets qui peuvent être réutilisés, comme les meubles, les électroménagers et les ordinateurs, certains vont garnir le petit marché aux puces accessible au public à la recherche d'objets à prix d'aubaine.

Les éco-centres sont peut-être méconnus, mais ils enregistrent un achalandage accru d'année en année. Et pour mieux répondre à la demande, la Ville devra bientôt envisager d'étendre les heures d'ouverture de ses éco-centres. «Les éco-centres sont victimes de leur succès, fait remarquer M. Panet. Parfois, il y a tellement de monde que les gens doivent attendre 30 minutes. C'est inacceptable».

Dans plusieurs éco-centres, il a même fallu remédier aux problèmes liés aux clients un peu trop assidus. «On s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de petits entrepreneurs qui arrivaient avec des camionnettes un peu rouillées et qui disaient, par exemple, habiter rue Marie-Anne. Mais ils venaient dix fois durant la semaine, et ce, toute l'année. On a trouvé un moyen de les tarifier», explique M. Panet. Il faut savoir qu'à l'origine, les éco-centres étaient destinés uniquement aux particuliers qui y avaient accès gratuitement, mais les gestionnaires de quatre éco-centres ont dû déroger à ce principe pour permettre aux petits entrepreneurs de continuer à fréquenter ces sites, moyennant des frais selon les volumes de déchets apportés.

À l'éco-centre de la Petite-Patrie, rue des Carrières, la sécurité a dû être resserrée, car il semble que les déchets n'ont pas la même valeur pour tous et peuvent susciter l'envie. Après une série de vols commis l'an dernier, sept caméras de surveillance ont dû être installées autour du centre.

«Même si ce qu'on ramasse dans les éco-centres est phénoménal, ce n'est que la partie visible de l'iceberg», commente M. Panet, qui a piloté le projet d'implantation de l'éco-centre de la Petite-Patrie en 1997. Pour chaque tonne de déchets qui échouent à l'éco-centre pour être recyclés, il y en a dix fois plus qui prennent le chemin des sites d'enfouissement même si bien des objets laissés en bordure de rue par les citoyens lors des collectes hebdomadaires pourraient être réutilisés.

Montréal devra revoir l'ensemble des services liés au recyclage et à la récupération si elle veut respecter les objectifs fixés par le gouvernement du Québec. Outre le compostage à grande échelle des résidus de table, qui constitue le gros morceau de son futur plan directeur de gestion des déchets, la Ville devra offrir le service de collecte sélective aux immeubles de neuf logements et plus, les laissés-pour-compte jusqu'à maintenant. Même le concept du bac vert devra être revu. «Le bac vert est dépassé, soutient Alain Leduc. Il était parfait dans les années 90 quand on a commencé la collecte, mais aujourd'hui, on demande aux gens de recycler de plus en plus, et le bac est devenu trop petit.» L'une des solutions consisterait à les remplacer par des bacs plus volumineux sur roues, mais elle ne pourrait être appliquée dans les quartiers centraux densément peuplés.

Augmenter le niveau de services est une bonne chose, souligne Jean-Pierre Panet, mais moins consommer, c'est mieux. «Recycler, ça donne bonne conscience, mais au niveau de la consommation, il va falloir que ça change», dit-il. Mais ça, c'est une autre histoire.

Le Devoir

VIDÉO

«La violence dans les jeux vidéo [...] pourrait être plus dangereuse en raison de la nature interactive de ces jeux»

leur aide», relève la réputée professeure de psychologie clinique dans la revue *Nature*.

Mais tout n'est pas si simple, fait valoir la D^e Funk. Si ses recherches lui ont appris que les enfants qui jouent à ces jeux montent bel et bien moins d'empathie et ont des attitudes pro-violence plus fréquentes, la spécialiste estime qu'il est bien difficile de dire si cette agressivité résulte réellement des jeux vidéo.

Ce doute rejoint celui d'autres chercheurs aux États-Unis et ailleurs, qui estiment que diaboliser ainsi les jeux vidéo est excessif en raison du peu d'études conduites à ce jour sur ce sujet. Sans compter ceux qui jugent que cette condamnation relève carrément de la fumisterie comme l'essayiste Steven Johnson qui y voit plutôt une excellente stimulation mentale.

Dans *Everything Bad is Good for You*, Steven Johnson avance même l'idée que les jeux vidéo nourrissent les habiletés intellectuelles des jeunes et devraient être encouragés. Excédé par la croisade d'Hillary Clinton, l'essayiste a fait l'événement un peu plus tôt ce mois-ci en lui répliquant dans les pages du *Los Angeles Times* où il a censuré la gymnastique intellectuelle que supposent ces jeux.

Pour l'APA, la revue du duo Kieffer-Nicoll apporte toutefois un éclairage suffisamment solide pour tirer la sonnette d'alarme. Voilà pourquoi l'association ne demande pas seulement aux industries de diminuer la violence dans leurs jeux, mais elle les invite aussi à en montrer clairement les conséquences.

On estime que 73 % des «pépètes» sont punis dans les jeux à caractère violent, une tendance que l'APA condamne. «En montrant des actes violents sans conséquences, on enseigne aux jeunes que la violence est un moyen efficace de régler un conflit, alors que de voir la douleur et la souffrance leur permettrait d'inhiber leur

comportement agressif», croit la D^e Elizabeth Carll.

L'APA estime non seulement qu'il faudrait revoir la façon dont sont étiquetés les jeux vidéo pour resserrer leur classement, mais carrément obliger les compagnies à apposer des avis indiquant que les jeux vidéo peuvent favoriser les pensées et comportements agressifs chez les enfants et les adolescents et que ces effets pourraient être plus importants que ceux qui sont attribués à la télévision ou au cinéma.

«La pratique et la répétition d'actes violents récompensés pour tels peut favoriser davantage les comportements agressifs chez les enfants et les adolescents que l'écoute passive d'un programme télévisé ou d'un film violent», écrit l'APA.

Tout cela suppose une meilleure tactique d'intervention auprès des jeunes, inspirée de celle utilisée pour la télévision. «Il est possible d'enseigner aux enfants comment mieux comprendre ce qui se produit à l'écran quand quelqu'un est blessé ou meurt. Les enfants sont alors moins apeurés ou chagrinés qu'ils ne le sont sans cette leçon», explique la D^e Dorothy Singer, l'autre codirectrice du comité de l'APA.

Mais la vraie question que soulève cette prise de position, est peut-être ailleurs, dans un futur proche. La littérature scientifique est toujours incapable de dire si les jeux vidéo peuvent opérer un changement à long terme. Pour celui qui est à l'origine de tout cet émoi, le D^e Kevin Kieffer, la plus grande prudence est de mise et la conduite de nouvelles recherches, elle, est essentielle. «Imaginons un enfant qui joue à des jeux violents de l'âge de 10 ans à l'âge adulte. Il serait difficile de faire des conjectures et d'affirmer qu'il ne gardera aucune séquelle de cet usage», fait-il valoir, non sans inquiétude.

Le Devoir

BUTINEUR

ner dans un environnement où ils sont sollicités de toutes parts. La contrepartie, c'est qu'ils pourraient avoir de la difficulté à se concentrer sur une seule tâche qui exige de la minutie. «Ils sont plus portés à butiner d'une activité à l'autre».

Vincent, lui, n'a pas peur de ce déficit d'attention: «J'ai toujours l'habitude de faire trois ou quatre affaires en même temps. J'aurais la même attention s'il n'y avait pas de musique.» Il a néanmoins son petit secret pour l'étude ou les travaux exigeants: il ferme la fenêtre de clavardage et la musique, pour ne conserver que la télévision ouverte!

Le volume et la diversité des informations disponibles sur Internet modifient par ailleurs la façon dont les jeunes internautes mènent leurs recherches. En quelques touches de clavier, on accède autant à des blogues, des sites gouvernementaux, des pages personnelles, de la littérature scientifique, des textes d'actualité, alouette...

Cela influence les modes d'apprentissage des connaissances, croit Christian-Marie Pons. «L'idée de hiérarchisation des informations est plus vague. Google ne fait pas de sélection et fournit tout en vrac.» Il n'y voit cependant pas un problème insurmontable. L'idée que le «dire est le réceptacle du savoir» est relativement récente dans l'histoire de l'humanité, précise l'universitaire.

Son collègue Luc Giroux partage ce point de vue optimiste: «Si on montre au jeune à bien utiliser le Net, à discerner ce qui est crédible ou pas, le livre n'est pas meilleur que le Net», croit-il en qualifiant la recherche dans le cyberspace de «prodigieusement plus efficace».

Les jeunes internautes rencontrés semblent bien manier les deux modes de recherche d'information. «Quand je veux des informations générales, je vais sur Internet. Si je veux des trucs plus précis, je vais chercher dans des documents ou des livres», explique Vincent. Mathieu note de son côté qu'il privilégie tout particulièrement les sites officiels. Les noms de domaines l'aident à mesurer la fiabilité d'un site. Il avoue tout de go prendre ses informations sur la toile et les réécrite en ses mots.

Une certaine sensibilisation des étudiants s'impose à ce chapitre, selon M. Pons. «Ils vont facilement

emprunter des morceaux de texte, faire du copier-coller. Le savoir, pour plusieurs étudiants, c'est comme l'air qu'on respire, cela appartient à tout le monde parce que c'est sur Internet». Une impression que partage Luc Giroux qui siège dans un comité universitaire chargé de traiter des cas de plagiat. «Les jeunes s'approprient parfois des textes sur Internet au point où qu'on les accuse de tricherie. C'était sur le Net, je l'ai pris.» Ils se disent que si c'est public, on peut s'en emparer.»

Mutation de civilisation

Le philosophe Pierre Lévy, titulaire de la Chaire de recherche en intelligence collective, a l'impression que les internautes n'ont que de «petites pelles» pour exploiter une «mine d'or». Il faudra selon lui plusieurs générations pour assimiler la mutation technologique de la dernière décennie, «comparable à l'invention de l'imprimerie».

«C'est sûr que les jeunes vont très vite. Ils naviguent d'un site à l'autre, mais on n'approfondit pas. Il n'y a pas encore l'équivalent de la culture lettrée dans le monde papier. On se retrouve avec une panoplie de nouvelles techniques, sans avoir les outils intellectuels ou conceptuels en conséquence», observe le professeur de l'Université du Québec en Outaouais.

S'adonnant à un petit exercice de futurologie, il avance que la jeune génération rompue à Internet influencera les structures sociales. Habités à retrouver l'information au bout de leurs doigts, ces citoyens exigeront plus de transparence de la part des institutions. Ils pourraient aussi favoriser davantage la mise en commun des ressources dans les milieux de travail, comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans certains milieux universitaires où des enseignants mettent en ligne leurs plans de cours dont peuvent inspirer des collègues. Les communautés de pratique ou d'intérêts, qui transcendent les limites géographiques ou les institutions pourraient aussi prendre plus d'ampleur, estime M. Lévy.

«Les évolutions techniques se comptent en années, les évolutions culturelles se comptent en générations», conclut le philosophe.

Le Devoir